

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

États financiers consolidés

31 décembre 2008, 31 décembre 2007 et 30 juin 2007



Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de
Prosep Inc. (auparavant TORR Canada Inc.)

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la société Prosep Inc. (auparavant TORR Canada Inc.) aux 31 décembre 2008 et 2007, et les états consolidés de la perte et de la perte étendue, des déficits, du surplus d'apport et des flux de trésorerie de l'exercice terminé le 31 décembre 2008, ainsi que pour la période de 6 mois terminée le 31 décembre 2007. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2008 et 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, ainsi que pour la période de 6 mois terminée le 31 décembre 2007 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les états financiers consolidés au 30 juin 2007 et pour l'exercice terminé à cette date ont été vérifiés par d'autres vérificateurs qui ont émis une opinion sans réserve à l'égard de ces états financiers dans leur rapport daté du 7 août 2007.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.*¹

Montréal, le 3 mars 2009

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 22865

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

États consolidés de la perte et de la perte étendue**Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007**

| | (Note 1) | | |
|--|---|---|---|
| | Exercice terminé le 31 décembre 2008 | Période de six mois terminée le 31 décembre 2007 | Exercice terminé le 30 juin 2007 |
| | \$ | \$ | \$ |
| Produits | 51,604,379 | 5,785,229 | 26,055,117 |
| Coût des marchandises vendues (note 16) | 35,734,236 | 5,156,933 | 28,494,797 |
| Marge brute | 15,870,143 | 628,296 | (2,439,680) |
| Charges | | | |
| Frais de vente et de commercialisation | 1,854,230 | 628,622 | 1,525,820 |
| Frais de recherche et développement (note 17) | 1,155,612 | 279,315 | 474,198 |
| Frais généraux et administratifs | 9,840,399 | 4,321,438 | 3,222,026 |
| | 12,850,241 | 5,229,375 | 5,222,044 |
| | 3,019,902 | (4,601,079) | (7,661,724) |
| Perte de valeur liée à l'investissement dans les PCAC | 1,385,000 | 1,800,000 | - |
| Frais financiers (revenus), montant net (note 17) | 602,455 | 749,561 | (134,727) |
| Radiation d'actifs incorporels, biens et équipement | - | 321,260 | - |
| Amortissement (note 17) | 1,480,667 | 592,272 | 408,548 |
| Perte avant impôts sur les bénéfices | (448,220) | (8,064,172) | (7,935,545) |
| Provision pour impôts exigibles (note 15) | 1,341,831 | 22,683 | - |
| Recouvrement d'impôts futurs (note 15) | (164,994) | (11,544) | - |
| | 1,176,837 | 11,139 | - |
| Perte nette et perte étendue | (1,625,057) | (8,075,311) | (7,935,545) |
| Nombre moyen pondéré d'actions (de base et dilué) | 62,877,078 | 53,036,426 | 46,477,317 |
| Perte de base et diluée par action (note 14) | (0,03) | (0,15) | (0,17) |

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ProSep Inc.
(auparavant TORR Canada Inc.)
Bilans consolidés
Aux 31 décembre 2008, 31 décembre 2007 et 30 juin 2007

| | 31 décembre 2008 | (Note 1) 31 décembre 2007 | 30 juin 2007 |
|---|---------------------|---------------------------------|-------------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Actif | | | |
| Actif à court terme | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 18) | 7,615,119 | 8,662,634 | 16,507,702 |
| Encaisse soumise à des restrictions (note 19) | 1,037,846 | 1,055,846 | - |
| Débiteurs (note 4) | 20,004,848 | 11,299,053 | 4,420,479 |
| Frais de contrats reportés | - | 66,048 | 76,411 |
| Stocks (note 5) | 669,881 | 615,430 | 383,627 |
| Charges payées d'avance | 886,085 | 418,222 | 159,450 |
| Placement | - | - | 2,491,971 |
| Instruments financiers dérivés | - | 12,450 | 103,550 |
| | 30,213,779 | 22,129,683 | 24,143,190 |
| | | | |
| Encaisse soumise à des restrictions (note 19) | 3,158,986 | - | - |
| Placement à long terme (note 8) | 5,815,000 | 7,200,000 | - |
| Biens et équipement (note 6) | 1,856,279 | 2,093,671 | 887,318 |
| Écart d'acquisition (note 3) | 20,407,126 | 20,407,126 | - |
| Actifs incorporels (note 7) | 7,852,042 | 8,530,759 | 594,420 |
| Actifs d'impôts futurs (note 15) | 192,398 | 72,596 | - |
| Frais de financement reportés | - | - | 68,657 |
| Frais d'acquisition reportés | - | - | 562,809 |
| | 69,495,610 | 60,433,835 | 26,256,394 |
| Passif | | | |
| Passif à court terme | | | |
| Facilités de crédit bancaire (note 9) | 11,596,044 | 10,602,541 | - |
| Créditeurs et charges à payer (note 10) | 20,953,507 | 15,765,232 | 6,621,331 |
| Impôts sur les bénéficiaires à payer | 114,043 | - | - |
| Produits reportés | 484,078 | 349,515 | 383,908 |
| Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 11) | 3,322,106 | 1,660,518 | 2,275 |
| | 36,469,778 | 28,377,806 | 7,007,514 |
| | | | |
| Intérêts à payer (note 11) | - | 651,493 | 713,262 |
| Dette à long terme (note 11) | 12,087,493 | 11,178,087 | 1,616,327 |
| Passifs d'impôts futurs (note 15) | 1,117,599 | 1,162,791 | - |
| Obligation au titre des prestations constituées (note 12) | 289,838 | 391,650 | - |
| | 49,964,708 | 41,761,827 | 9,337,103 |
| Capitaux propres | | | |
| Capital-actions (note 13) | 55,488,839 | 55,144,398 | 46,382,045 |
| Surplus d'apport | 12,527,139 | 10,132,726 | 9,198,470 |
| Déficit | (48,485,076) | (46,605,116) | (38,661,224) |
| | 19,530,902 | 18,672,008 | 16,919,291 |
| | 69,495,610 | 60,433,835 | 26,256,394 |

Engagements et éventualités (note 20)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil d'administration

" **Jacques L. Drouin** " Jacques L. Drouin, administrateur

" **Gérard Caron** " Gérard Caron, administrateur

ProSep Inc.**(auparavant TORR Canada Inc.)****États consolidés des déficits****Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007**

| | (Note 1) | | |
|--|---|---|---|
| | Exercice terminé le 31 décembre 2008 | Période de six mois terminée le 31 décembre 2007 | Exercice terminé le 30 juin 2007 |
| | \$ | \$ | \$ |
| Déficit au début de la période | (46,605,116) | (38,661,224) | (30,725,679) |
| Ajustement lié à l'adoption du chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA | - | 131,419 | - |
| Solde, après redressement, au début de la période | (46,605,116) | (38,529,805) | (30,725,679) |
| Frais de transactions attribuables aux débetures convertibles (note 11 d) | (254,903) | - | - |
| Perte nette et perte étendue | (1,625,057) | (8,075,311) | (7,935,545) |
| Déficit à la fin de la période | (48,485,076) | (46,605,116) | (38,661,224) |

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

États consolidés du surplus d'apport

Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007

| | Rémunération à base d'actions | Bons de souscription | Droit de conversion des titres d'emprunt | Total du surplus d'apport |
|---|----------------------------------|-------------------------|--|------------------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Surplus d'apport au 30 juin 2006 | 779,310 | 6,507,096 | 843,031 | 8,129,437 |
| Rémunération à base d'actions | 816,125 | - | - | 816,125 |
| Charge de désactualisation des bons de souscription des titres d'emprunt convertibles | - | 252,908 | - | 252,908 |
| Surplus d'apport au 30 juin 2007 | 1,595,435 | 6,760,004 | 843,031 | 9,198,470 |
| Ajustement lié à l'adoption du chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA | - | 590,111 | - | 590,111 |
| Solde après retraitement au 30 juin 2007 | 1,595,435 | 7,350,115 | 843,031 | 9,788,581 |
| Rémunération à base d'actions | 480,335 | - | - | 480,335 |
| Options exercées | (9,297) | - | - | (9,297) |
| Juste valeur des bons de souscription attribués à la suite de l'émission de débentures non garanties (note 11) | - | 83,865 | - | 83,865 |
| Reprise d'une partie du droit de conversion des titres d'emprunt (note 11) | - | - | (210,758) | (210,758) |
| Surplus d'apport au 31 décembre 2007 | 2,066,473 | 7,433,980 | 632,273 | 10,132,726 |
| Rémunération à base d'actions | 482,301 | - | - | 482,301 |
| Valeur des bons de souscription émis ou réévalués à la suite de l'émission de débentures convertibles (note 11 d) | - | 566,841 | - | 566,841 |
| Droit de conversion des débentures (note 11 d) | - | - | 1,345,271 | 1,345,271 |
| Surplus d'apport au 31 décembre 2008 | 2,548,774 | 8,000,821 | 1,977,544 | 12,527,139 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

États consolidés des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007

| | Exercice terminé le 31 décembre 2008 | Note 1 Période de six mois terminée le 31 décembre 2007 | Exercice terminé le 30 juin 2007 |
|---|---|---|---|
| | \$ | \$ | \$ |
| Activités d'exploitation | | | |
| Perte nette et perte étendue | (1,625,057) | (8,075,311) | (7,935,545) |
| Éléments sans effet sur la trésorerie | | | |
| Rémunération à base d'actions | 482,301 | 480,335 | 816,125 |
| Amortissement des biens et équipement | 801,953 | 235,650 | 300,573 |
| Radiation d'actifs incorporels, biens et équipement | - | 321,260 | - |
| Amortissement des actifs incorporels | 678,714 | 356,622 | 107,975 |
| Amortissement des frais de financement | - | - | 282,332 |
| Charge de désactualisation des intérêts | 502,966 | 643,843 | 465,102 |
| Intérêts courus sur le placement à long terme | - | - | (252,134) |
| Perte de valeur liée à l'investissement dans les PCAC | 1,385,000 | 1,800,000 | - |
| Intérêts sur la dette à long terme versés en actions (note 13) | 344,441 | - | - |
| Excédent des charges de retraites périodiques sur les cotisations | (101,812) | 136,700 | - |
| Impôts futurs (Note 15) | (164,994) | (11,544) | - |
| Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés | 12,450 | 91,100 | (103,550) |
| Perte (gain) de change non réalisée | (1,497,177) | 49,179 | - |
| | 818,785 | (3,972,166) | (6,319,122) |
| | | | |
| Variation des éléments du fonds de roulement hors caisse | (4,352,754) | 1,203,261 | 448,853 |
| | (3,533,969) | (2,768,905) | (5,870,269) |
| Activités d'investissement | | | |
| Acquisition d'entreprise (note 3) | - | (20,117,116) | - |
| Encaisse soumise à des restrictions (note 19) | - | (1,037,846) | - |
| Cession de placements | - | 2,455,881 | - |
| Acquisition de placements | - | (8,963,910) | - |
| Acquisition de biens et équipement | (565,045) | (58,471) | (753,204) |
| Frais d'acquisition reportés | - | - | (562,809) |
| | (565,045) | (27,721,462) | (1,316,013) |
| Activités de financement | | | |
| Encaisse soumise à des restrictions | (3,158,986) | - | - |
| Augmentation de la dette à long terme (note 11 b et d) | 5,372,696 | 12,018,136 | - |
| Facilités de crédit bancaire (note 9) | 1,202,416 | 10,602,541 | - |
| Remboursement de la dette à long terme | (1,724,866) | (6,552) | (2,274) |
| Émission de capital-actions (note 13) | - | 16,250 | 254,517 |
| | 1,691,260 | 22,630,375 | 252,243 |
| Incidence du taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie | | | |
| | 1,360,238 | 14,923 | - |
| Diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie | (1,047,515) | (7,845,068) | (6,934,040) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice/de la période | 8,662,634 | 16,507,702 | 23,441,742 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice/de la période | 7,615,119 | 8,662,634 | 16,507,702 |

Informations supplémentaires - voir note 18

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007

1. Constitution en société, description des activités et continuité de l'exploitation

ProSep Inc. (la « Société ») est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Ses actions sont détenues par un grand nombre d'actionnaires et négociées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole boursier PRP.

La Société conçoit, met au point, fabrique et commercialise des solutions de traitement du pétrole, du gaz et de l'eau de production pour l'industrie pétrolière et gazière en amont.

Le 1^{er} juillet 2007, la Société a fait passer du 30 juin au 31 décembre la date de clôture de son exercice financier.

Les états financiers ci-joints ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada selon le principe de la continuité de l'exploitation, qui prend comme hypothèse que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

À ce jour, la Société a subi d'importantes pertes et elle a eu recours à des sources de financement hors exploitation pour financer ses activités. Par conséquent, il existe un doute concernant la capacité de la Société à poursuivre ses activités selon le principe de la continuité de l'exploitation en date du 31 décembre 2008.

Cependant, la Société travaille présentement sur plusieurs mesures pour améliorer son fonds de roulement futur en convertissant l'emprunt à court terme contracté auprès de la Banque Nationale en dette à long terme, comme suit : une tranche de 2 531 250 \$ sera convertie en facilité de crédit de 2 ans prorogeable par périodes d'un an, à concurrence de cinq renouvellements d'un an et une tranche de 4 668 750 \$ sera convertie en facilité de crédit de 3 ans prorogeable par périodes d'un an, à concurrence de quatre renouvellements d'un an. De plus, au cours de l'exercice, les flux de trésorerie nets tirés des activités d'exploitation avant variation des éléments du fonds de roulement ont atteint 818 785 \$, comparativement à un montant négatif de 3 972 166 \$ pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2007. La capacité de la Société à poursuivre ses activités selon le principe de la continuité de l'exploitation dépend de sa capacité à réaliser les mesures ci-dessus et l'atteinte de la profitabilité.

Au 31 décembre 2008, la Société ne respectait pas une des clauses restrictives de la facilité de crédit accordée par DnB NOR. Cependant, la Société a depuis obtenu une dispense à long terme au sujet de ce non-respect (note 11 c).

Bien que la direction estime que l'utilisation du principe de la continuité de l'exploitation est appropriée, rien ne garantit que cette hypothèse sera concluante. Les états financiers ne contiennent aucun des ajustements ou informations à fournir qui pourraient être nécessaires dans l'éventualité où la Société serait incapable de poursuivre ses activités selon le principe de la continuité de l'exploitation. Si tel était le cas, ces ajustements pourraient être importants.

2. Conventions comptables

2.1 Modifications des conventions comptables

Au premier trimestre de l'exercice 2008, la Société a adopté quatre nouveaux chapitres du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). L'adoption de ces normes n'a pas eu d'effet important sur les résultats, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société.

a) Instruments financiers – informations à fournir

Chapitre 3862, Instruments financiers – informations à fournir. Ce chapitre décrit les informations à fournir relativement à l'importance des instruments financiers en ce qui concerne la situation financière et la performance financière de l'entité ainsi que la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée et la façon dont l'entité gère ces risques.

L'adoption de ce chapitre oblige la Société à présenter des analyses de sensibilité concernant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de marché. Elle n'est pas tenue de présenter des données comparatives au sujet de la nature et de l'ampleur des risques découlant des instruments financiers pour l'exercice au cours duquel elle adopte le chapitre 3862.

b) Instruments financiers – présentation

Chapitre 3863, Instruments financiers – présentation. Ce chapitre établit les normes de présentation pour des instruments financiers et des dérivés non financiers.

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007

2. Conventions comptables (suite)

c) Informations à fournir concernant le capital

Chapitre 1535, Informations à fournir concernant le capital. Ce chapitre établit les normes concernant les informations à fournir sur le capital d'une entité et la façon dont il est géré afin de permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de l'entité. Ce chapitre exige que l'entité fournisse des données quantitatives sommaires sur les éléments qu'elle gère en tant que capital, indique si elle s'est conformée aux exigences externes en matière de capital durant la période et, dans la négative qu'elle en précise les conséquences.

L'adoption de ce chapitre exige que les informations concernant la gestion du capital figurent désormais dans les notes complémentaires aux états financiers consolidés. Ces informations sont fournies à la note 21, Gestion du capital.

d) Stocks

Le 1^{er} janvier 2008, la Société a adopté le chapitre 3031, Stocks. Ce chapitre fournit des lignes directrices sur la détermination du coût des stocks et sa comptabilisation ultérieure en charges, y compris toute dépréciation et reprise de dépréciation. Il exige que les stocks soient évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

2.2 Normes comptables futures

L'ICCA a publié les nouveaux chapitres suivants du Manuel de l'ICCA qui sont en vigueur pour les exercices ouverts après le 31 décembre 2008.

Le chapitre 3064, Écarts d'acquisition et actifs incorporels, qui remplace le chapitre 3062.

Ce chapitre précise que seuls les coûts associés à un élément répondant à la définition d'un actif peuvent être reportés. Par conséquent, les frais de démarrage doivent être passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Ce chapitre s'applique à la Société pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2009. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ce nouveau chapitre sur les états financiers consolidés.

L'ICCA a décrété la convergence des principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR du Canada) avec les Normes internationales d'information financière (IFRS). À partir du 1^{er} janvier 2011, la comptabilité et les états financiers devront être conformes aux IFRS. La Société évalue actuellement l'incidence de la transition vers les IFRS sur ses états financiers.

2.3 Principales conventions comptables

a) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de ProSep Inc. et de ses filiales en propriété exclusive TORR Acquisition Norway AS, TORR Finance Group LLC, Pure Group AS, ProSep Technologies, Inc., Pro Pure AS, ProSep AP Sdn Bhd, TORR UK Limited et ProPure ME. Les opérations et les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

b) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux PCGR du Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés dans les états financiers et dans les notes complémentaires. Ces estimations comprennent celles concernant le degré d'avancement des contrats pour la constatation des produits, la juste valeur relative de la dette à long terme et de la composante capitaux propres d'un instrument convertible, la juste valeur des actifs incorporels, la durée de vie utile des actifs et des actifs incorporels, l'établissement de provisions pour garanties, la dépréciation de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels, la détermination des charges de retraite, les impôts futurs, la juste valeur des options sur actions et des unités d'actions subalternes, ainsi que la moins-value du placement à long terme. La direction effectue toutes ces estimations au meilleur de ses connaissances relativement aux événements actuels et aux mesures que la Société pourrait envisager de prendre dans l'avenir. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

c) Constatation des produits

Les produits de la Société proviennent de diverses sources : i) les contrats de fabrication, ii) les essais pratiques et autres services connexes, et iii) les ventes du système TORR.

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007

2. Conventions comptables (suite)

c) *Constatation des produits (suite)*

La Société offre des solutions complètes et intégrées afin de répondre aux besoins de ses clients. Ces solutions peuvent nécessiter la prestation de divers services et la livraison de divers produits à différents moments et au cours de différentes périodes de temps. Au moment opportun, ces accords à éléments multiples font l'objet d'une répartition entre les unités comptables en fonction de leur juste valeur relative lorsque l'élément fourni a une valeur en soi pour le client et lorsqu'il existe une preuve objective et fiable de la juste valeur de chacun de ces éléments. Chaque élément est comptabilisé selon les conventions de constatation des produits de la Société.

La Société constate les produits lorsqu'ils sont réalisés, c'est-à-dire lorsque les critères suivants sont respectés : il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord; la livraison a eu lieu ou les services ont été rendus; le prix de vente est déterminé ou déterminable; et le recouvrement est raisonnablement assuré. En ce qui a trait à la vente de produits, les critères de constatation sont généralement respectés lorsque le titre ou le risque de perte est passé de la Société à l'acheteur, soit au moment de l'expédition ou de la livraison aux installations du client, en fonction des modalités du contrat ou des exigences juridiques des pays étrangers. Dans les cas où le contrat avec le client prévoit une clause d'acceptation par le client, les produits sont reportés jusqu'à ce que l'acceptation du client ait été obtenue. Les produits liés aux services sont constatés au moment où les services sont fournis.

i) Contrats de fabrication

Les produits liés aux contrats de fabrication de longue durée sont constatés en tenant compte de leur degré d'avancement. En vertu de cette méthode, les produits sont constatés sur la durée du contrat. L'avancement est mesuré de la manière la plus appropriée pour chaque contrat, par exemple en fonction des dépenses engagées ou de la valeur des tâches exécutées. En ce qui concerne les contrats mesurés en fonction de la valeur des tâches exécutées, le coût des marchandises vendues est également mesuré en fonction du degré d'avancement. La différence entre le coût des marchandises vendues et les dépenses engagées jusqu'à la date considérée est présentée à titre de passif dans le bilan, sous le poste Crédeurs et Charges à payer (note 10). Si le degré d'avancement d'un projet ne peut être déterminé de manière fiable, les produits constatés correspondront aux dépenses engagées seulement. Toute perte sur projet est comptabilisée en entier lorsqu'il a été évalué que le projet engendrera une perte.

ii) Essais pratiques et autres services connexes

Les essais pratiques (ou essais sur le terrain) sont des services rendus par des techniciens ou des ingénieurs faisant une démonstration des divers produits de la Société chez le client, dans le but ultime de lui vendre ces produits. La durée de ces démonstrations peut varier de quelques jours à quelques mois. Les produits tirés de ces services sont constatés en fonction des services rendus conformément aux contrats conclus avec les clients. Les produits tirés de la location du matériel nécessaire à la démonstration sont constatés en fonction des services rendus.

iii) Ventes du système TORR

Le 1^{er} janvier 2007, la Société a décidé de comptabiliser rétroactivement les produits tirés de la conception, de la fabrication et de la livraison des systèmes TORR^{MC}, conformément à la méthode de comptabilisation des contrats selon la méthode de l'achèvement des travaux. La Société a adopté cette méthode au cours de l'exercice afin de mieux tenir compte du type de production auquel donnent lieu les contrats visant la livraison des systèmes TORR^{MC}. Selon la méthode de l'achèvement des travaux, les produits facturés et les charges connexes liées aux contrats sont reportés jusqu'à ce que la production soit achevée, que la livraison au client ait eu lieu et que le recouvrement soit raisonnablement assuré. Toute perte sur projet est comptabilisée en entier lorsqu'il a été évalué que le projet engendrera une perte.

iv) Provision pour garantie

Une provision pour garantie est prise en compte dans le coût des marchandises vendues lorsque le produit est livré conformément aux modalités du contrat. Cette provision est calculée, s'il y a lieu, en fonction des modalités du contrat ou en fonction des données recueillies dans le cadre des essais pratiques et elle fait l'objet d'une reprise progressive lorsque la Société dispose de données pertinentes et lorsque la garantie arrive à échéance.

d) Contrats de change à terme

De temps à autre, la Société conclut des contrats de change à terme pour gérer une partie de son exposition au risque de change. La Société ne comptabilise pas ces contrats à terme selon la comptabilité de couverture et, par conséquent, ils sont comptabilisés à leur juste valeur estimative. Les gains ou les pertes résultant des variations des justes valeurs sont inclus dans les produits financiers ou les charges financières, dans les états consolidés de la perte.

e) Subventions gouvernementales

Les subventions gouvernementales sont comptabilisées lorsque la Société les reçoit ou lorsqu'il est raisonnablement certain qu'elle va recevoir une subvention. Les subventions sont présentées comme une déduction des charges auxquelles elles sont liées. Les subventions d'investissement sont présentées comme une réduction du coût de l'actif qui s'y rapporte et amorties systématiquement sur la durée de vie utile de l'actif.

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007

2. Conventions comptables (suite)

f) Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les frais de développement sont passés en charges lorsqu'ils ne satisfont pas aux critères de report prescrits par les PCGR du Canada. Jusqu'à maintenant, aucuns frais de développement n'ont été reportés.

g) Crédits d'impôt pour l'investissement en recherche et développement

Les crédits d'impôt pour l'investissement en recherche et développement sont comptabilisés dans la mesure où ils sont réalisables et portés en déduction des coûts connexes. Ils doivent être examinés et approuvés par les autorités fiscales, et il se peut que les montants accordés diffèrent de ceux inscrits.

h) Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie, qui comprennent les placements liquides ayant une date d'échéance initiale de moins de trois mois, sont comptabilisés au coût, lequel correspond approximativement à la juste valeur.

i) Frais de contrats reportés

Les frais de contrats reportés, qui incluent les frais directs et indirects liés aux contrats signés, sont reportés et constatés conformément à la convention de constatation des produits.

j) Stocks

Les matières premières et les produits finis sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, si celle-ci est moins élevée. Le coût est établi selon la méthode du coût moyen pondéré.

k) Biens et équipement

Les biens et équipement sont comptabilisés au coût, déduction faite des crédits d'impôt à l'investissement connexes, puis amortis sur la durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire, comme suit :

| | |
|---|------------|
| Matériel informatique | 3 à 5 ans |
| Mobilier et agencements | 3 à 10 ans |
| Matériel pour recherche et développement | 3 ans |
| Unités de démonstration | 3 ans |
| Améliorations locatives | 5 à 10 ans |
| Matériel | 5 ans |
| Matériel de l'usine faisant l'objet de contrats de location-acquisition | 5 ans |
| Moules - cartouches | 3 ans |
| Véhicules | 3 à 5 ans |

l) Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés au bilan à leur juste valeur. Après leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, sauf les placements détenus jusqu'à l'échéance, les prêts et créances et les autres passifs financiers, qui sont évalués à leur coût après amortissement. L'intérêt effectif lié aux passifs financiers et le gain ou la perte découlant de la variation de la juste valeur d'un actif financier ou d'un passif financier détenu à des fins de transaction sont comptabilisés en résultat net pour la période au cours de laquelle ils se produisent. Si un actif financier est classé comme disponible à la vente, le gain ou la perte est comptabilisé dans les autres éléments de la perte étendue jusqu'à ce que l'actif financier soit décomptabilisé par voie de vente ou de dépréciation découlant de la variation de la juste valeur, et tous les gains ou pertes cumulés sont alors comptabilisés dans la perte nette.

La Société a effectué les classements suivants :

i) La trésorerie et équivalents de trésorerie, l'encaisse soumise à des restrictions, les placements à long terme et les instruments financiers dérivés sont classés comme détenus à des fins de transaction. Ils sont mesurés à leur juste valeur, et tout gain ou perte découlant des évaluations subséquentes, à la fin de chaque période, est comptabilisé dans la perte nette.

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007

2. Conventions comptables (suite)

ii) Les comptes clients sont classés comme prêts et créances. Ils sont comptabilisés au coût, qui correspond au moment de l'évaluation initiale à leur juste valeur. L'évaluation subséquente des comptes clients se fait au coût après amortissement, ce qui correspond au montant initialement comptabilisé, moins toute provision pour créances douteuses.

iii) Les crédateurs, les charges à payer, les facilités de crédit bancaire, les intérêts à payer et la dette à long terme sont classés comme autres passifs financiers. Ils sont initialement mesurés à leur juste valeur, et les gains ou pertes découlant de leur évaluation subséquente au coût après amortissement, à la fin de chaque période, sont comptabilisés dans la perte nette.

m) Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition s'applique dans les cas de regroupements d'entreprises et il correspond à l'excédent du coût d'acquisition d'une entreprise sur la juste valeur des actifs et passifs nets identifiables de l'entreprise acquise. L'écart d'acquisition n'est pas amortissable et il fait l'objet d'un test de dépréciation chaque année ou plus souvent si des événements ou des circonstances indiquent que l'actif a pu subir une dépréciation, auquel cas la valeur comptable de cet actif est ramenée à sa juste valeur.

n) Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont évalués afin d'établir s'ils ont une durée de vie utile déterminée ou indéterminée. Les actifs incorporels ayant une durée de vie utile déterminée sont amortis sur leur durée de vie utile et ils font l'objet d'un test de dépréciation s'il y a lieu de croire qu'ils ont perdu de la valeur. Les actifs incorporels ayant une durée de vie utile indéterminée ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois l'an.

Les actifs incorporels amortissables sont amortis sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

| | |
|--------------------|-------------|
| Relations clients | 10 ans |
| Marque de commerce | 15 ans |
| Technologie | 13 à 15 ans |
| Brevets | 13 ans |

o) Perte de valeur des actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité chaque fois que des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable de ces actifs dépasse le total des flux de trésorerie non actualisés qui devraient résulter de leur utilisation et de leur cession éventuelle. Le montant de la perte de valeur est évalué comme l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. La recouvrabilité a été examinée au 31 décembre 2008 et aucune perte de valeur n'a dû être constatée.

p) Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

La Société comptabilise ses obligations découlant des régimes de retraite à prestations déterminées des employés, déduction faite de la juste valeur de l'actif des régimes. Pour ce faire, la Société a adopté les conventions suivantes :

- L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées se fait selon la méthode de répartition des prestations prévues au prorata des années de service. Cette évaluation se fonde sur les meilleures estimations de la direction concernant les niveaux de rémunération, d'autres indexations des coûts, l'âge de retraite des employés et d'autres facteurs actuariels;

- Aux fins du calcul du rendement prévu de l'actif des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur;

- Le gain actuariel (ou la perte actuarielle) découle de l'écart entre le taux de rendement à long terme réel obtenu sur l'actif des régimes au cours d'une période donnée et le taux de rendement à long terme prévu de l'actif des régimes pour cette même période, ou encore de modifications des hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées. L'excédent du gain actuariel accumulé net (de la perte actuarielle accumulée nette) sur 10 % du total des obligations au titre des prestations constituées ou de la juste valeur de l'actif des régimes, selon le montant le plus élevé, est amorti en fonction de la durée de service restante moyenne des participants actifs.

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007

2. Conventions comptables (suite)

q) Rémunération à base d'actions

La Société comptabilise les attributions liées à la rémunération à base d'actions à l'aide de la méthode de la juste valeur, tant pour les salariés que pour les non-salariés. Le coût de la rémunération à base d'actions est comptabilisé en tant que charge dans les états consolidés de la perte, et le crédit correspondant, dans les bilans consolidés à titre de surplus d'apport sur la période d'acquisition des droits liés aux options et aux unités d'actions subalternes. Lorsque les options sur actions sont exercées, toute contrepartie versée par les salariés est portée au crédit du capital-actions en plus du montant déjà comptabilisé à titre de surplus d'apport.

r) Perte par action

La perte par action est calculée selon le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour calculer la perte diluée par action. Cette méthode repose sur l'hypothèse que le produit serait utilisé pour acheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pendant l'exercice.

s) Impôts sur les bénéfices

La Société constate un passif ou un actif d'impôts exigibles pour les impôts à payer ou à recouvrer. Un passif ou un actif d'impôts futurs est constaté pour les incidences fiscales futures prévues des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et leur valeur fiscale. La Société comptabilise une provision pour moins-value relativement aux actifs d'impôts futurs s'il est plus probable qu'improbable qu'ils ne seront pas réalisés.

t) Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires sont convertis au taux en vigueur à la date du bilan. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis au taux de change historique. Les éléments libellés dans une devise autre que le dollar canadien figurant dans les états de la perte sont convertis aux taux mensuels moyens, exception faite de l'amortissement, lequel est converti aux taux de change historiques. Tous les gains et les pertes de change sont inclus dans la perte nette.

Toutes les filiales sont considérées comme des filiales étrangères intégrées et, par conséquent, les actifs et les passifs monétaires sont convertis aux taux en vigueur à la date du bilan, alors que les éléments apparaissant dans les états de la perte sont convertis aux taux de change en vigueur aux dates des opérations. Les gains et les pertes découlant de cette conversion sont constatés dans la perte nette.

3. Acquisition

Le 25 octobre 2007, la Société a acquis la totalité des actions de la société norvégienne Pure Group AS, fournisseur de technologies de pointe en matière de purification du pétrole, du gaz et de l'eau, pour une contrepartie totale de 29 149 540 \$ composée des éléments suivants :

i) Une sortie de fonds de 10 499 310 \$, dont une somme de 1 037 846 \$ a été déposée dans un compte bancaire bloqué distinct qui sera détenu pour couvrir toute indemnité et tout ajustement ultérieur relatif au prix d'achat dû à la Société en vertu de la convention d'achat d'actions.

ii) Des frais d'acquisition de 2 580 301 \$.

iii) 5 143 222 actions ordinaires, dont 1 457 229 sont entre les mains d'un tiers et pour lesquelles une valeur unitaire de 0,70 \$ a été comptabilisée, ce qui correspond au cours moyen des cinq jours précédant et des cinq jours suivant l'annonce de l'opération, soit le 30 juillet 2007, pour une somme totale de 3 600 255 \$.

iv) 9 600 749 actions ordinaires de ProSep Inc. faisant l'objet d'une convention de dépôt, pour lesquelles une valeur unitaire de 0,45 \$ (valeur arrondie) a été comptabilisée après un escompte de 35,4 % (pourcentage arrondi) afin de tenir compte de l'incidence de la convention de dépôt, pour une somme totale de 4 342 538 \$. Depuis cette date, 7 371 984 actions ordinaires ont été débloquées, tandis que 2 228 765 actions ordinaires demeurent assujetties à la convention de dépôt.

v) Remboursement des actions privilégiées de la société acquise, lequel a été financé au moyen d'une nouvelle facilité de crédit d'un montant de 8 127 136 \$ (45 000 000 NOK). Voir la note 11 c.

L'excédent de la contrepartie sur la juste valeur comptabilisée en tant qu'écart d'acquisition s'élève à 20 407 126 \$ et n'est pas déductible à des fins fiscales. Les états financiers consolidés incluent les résultats d'exploitation de Pure Group AS pour la période écoulée depuis le 25 octobre 2007. La répartition du prix d'achat est la suivante :

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007

3. Acquisition (suite)

| | \$ |
|---|-------------------|
| Actifs corporels acquis | |
| Débiteurs | 9,935,435 |
| Débiteurs non facturés | 614,805 |
| Stocks | 251,666 |
| Charges payées d'avance | 359,816 |
| Biens et équipement | 1,392,253 |
| Actifs d'impôts futurs | 150,261 |
| Total des actifs corporels | 12,704,236 |
| Passifs pris en charge | |
| Créditeurs et charges à payer | 10,569,977 |
| Obligation au titre des prestations constituées | 255,497 |
| Passifs d'impôts futurs | 1,252,000 |
| Autres | 484,348 |
| Passif total | 12,561,822 |
| Actifs corporels acquis, montant net | 142,414 |
| Actifs incorporels | |
| Technologie | 4,100,000 |
| Relations clients | 2,800,000 |
| Marque de commerce | 1,500,000 |
| Carnet de commandes | 200,000 |
| Écart d'acquisition | 20,407,126 |
| | 29,149,540 |

La technologie, les relations clients, la marque de commerce et le carnet de commandes sont amortis sur leur durée de vie utile.

Les modalités de l'acquisition incluent également le versement d'une prime prenant la forme de 1 000 000 d'actions ordinaires de la Société, qui est conditionnelle à la réalisation de produits totalisant plus de 25 798 526 \$ (147 000 000 NOK) sur la vente de certains produits de ProPure AS au cours de la période prenant fin le 30 juin 2009. Si ces résultats sont atteints, l'écart d'acquisition sera ajusté pour tenir compte du montant de la prime. Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de la prime conditionnelle.

4. Débiteurs

| | 31 décembre 2008 | 31 décembre 2007 | 30 juin 2007 |
|-----------------------------------|---------------------|---------------------|-----------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Comptes clients | 4,889,791 | 4,645,219 | 4,144,232 |
| Débiteurs non facturés* | 14,528,661 | 5,788,413 | - |
| Taxes à la consommation et autres | 586,396 | 865,421 | 276,247 |
| | 20,004,848 | 11,299,053 | 4,420,479 |

* Les débiteurs non facturés représentent des produits, comptabilisés conformément aux critères de constatation des produits, pour lesquels aucun montant n'a encore été facturé.

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés**Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007****5. Stocks**

| | 31 décembre 2008 | 31 décembre 2007 | 30 juin 2007 |
|--------------------|-----------------------------|---------------------|-----------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Matières premières | 352,954 | 237,378 | 56,402 |
| Produits finis | 167,629 | 251,500 | 327,225 |
| Pièces de rechange | 149,298 | 126,552 | - |
| | 669,881 | 615,430 | 383,627 |

La Société n'a comptabilisé aucune dépréciation de stocks ni aucune reprise de dépréciation au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2008 (0 \$ pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et pour l'exercice terminé le 30 juin 2007).

6. Biens et équipement

| | 31 décembre 2008 | | |
|---|-------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette |
| | \$ | \$ | \$ |
| Matériel informatique | 633,354 | 354,370 | 278,984 |
| Mobilier et agencements | 417,825 | 131,989 | 285,836 |
| Matériel pour recherche et développement | 333,858 | 291,779 | 42,079 |
| Unités de démonstration | 1,143,082 | 542,125 | 600,957 |
| Améliorations locatives | 260,970 | 65,594 | 195,376 |
| Matériel | 526,859 | 229,226 | 297,633 |
| Matériel de l'usine faisant l'objet de contrats de location-acquisition | 118,389 | 40,640 | 77,749 |
| Véhicules | 22,655 | 13,227 | 9,428 |
| Moules - cartouches | 179,618 | 111,381 | 68,237 |
| | 3,636,610 | 1,780,331 | 1,856,279 |

| | 31 décembre 2007 | | |
|---|-------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette |
| | \$ | \$ | \$ |
| Matériel informatique | 452,505 | 185,811 | 266,694 |
| Mobilier et agencements | 261,245 | 45,033 | 216,212 |
| Matériel pour recherche et développement | 309,795 | 273,632 | 36,163 |
| Unités de démonstration | 1,139,692 | 292,803 | 846,889 |
| Améliorations locatives | 111,970 | 13,843 | 98,127 |
| Matériel | 497,161 | 104,705 | 392,456 |
| Matériel de l'usine détenu en vertu de contrats de location-acquisition | 118,389 | 13,042 | 105,347 |
| Véhicules | 22,655 | 2,259 | 20,396 |
| Moules - cartouches | 165,618 | 54,231 | 111,387 |
| | 3,079,030 | 985,359 | 2,093,671 |

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007

6. Biens et équipement (suite)

| | 30 juin 2007 | | |
|---|------------------|----------------|-----------------|
| | | Amortissement | Valeur |
| | Coût | cumulé | comptable nette |
| | \$ | \$ | \$ |
| Matériel informatique | 253,901 | 137,348 | 116,553 |
| Mobilier et agencements | 87,236 | 29,915 | 57,321 |
| Matériel pour recherche et développement | 309,601 | 268,334 | 41,267 |
| Unités de démonstration | 482,794 | 273,914 | 208,880 |
| Améliorations locatives | 63,915 | 7,253 | 56,662 |
| Matériel | 316,212 | 58,372 | 257,840 |
| Matériel de l'usine détenu en vertu de contrats de location-acquisition | 15,950 | 6,148 | 9,802 |
| Moules - cartouches | 165,618 | 26,625 | 138,993 |
| | 1,695,227 | 807,909 | 887,318 |

7. Actifs incorporels

| | 31 décembre 2008 | | |
|-----------------------|------------------|------------------|------------------|
| | | Amortissement | Valeur |
| | Coût | cumulé | comptable nette |
| | \$ | \$ | \$ |
| Brevet et technologie | 4,430,000 | 434,625 | 3,995,375 |
| Relations clients | 2,800,000 | 326,666 | 2,473,334 |
| Marque de commerce | 1,500,000 | 116,667 | 1,383,333 |
| Carnet de commandes | 200,000 | 200,000 | - |
| | 8,930,000 | 1,077,958 | 7,852,042 |

| | 31 décembre 2007 | | |
|-----------------------|------------------|----------------|------------------|
| | | Amortissement | Valeur |
| | Coût | cumulé | comptable nette |
| | \$ | \$ | \$ |
| Brevet et technologie | 4,430,000 | 135,908 | 4,294,092 |
| Relations clients | 2,800,000 | 46,666 | 2,753,334 |
| Marque de commerce | 1,500,000 | 16,667 | 1,483,333 |
| Carnet de commandes | 200,000 | 200,000 | - |
| | 8,930,000 | 399,241 | 8,530,759 |

| | 30 juin 2007 | | |
|-----------------------|------------------|----------------|-----------------|
| | | Amortissement | Valeur |
| | Coût | cumulé | comptable nette |
| | \$ | \$ | \$ |
| Brevet et technologie | 1,413,740 | 819,320 | 594,420 |
| | 1,413,740 | 819,320 | 594,420 |

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007

8. Placement à long terme

Ce placement se compose de papier commercial adossé à des créances (« PCAC ») émis par des tiers, acquis le 12 juillet 2007. D'une valeur nominale de 9 000 000 \$, il était coté R1 (élevé) par Dominion Bond Rating Services (« DBRS ») au moment de l'achat, soit la plus haute cote de crédit pour du papier commercial. Ce placement avait été classé comme détenu à des fins de transaction, et une juste valeur de 8 963 910 \$ lui avait été attribuée. Au cours du mois d'août 2007, le marché du PCAC a connu des problèmes de liquidités. Par conséquent, dans certains cas, quelques programmes de tiers canadiens ont été incapables de réunir, à l'échéance du papier commercial, les fonds provenant de nouvelles émissions et n'ont donc pu refinancer le papier commercial échu. La date d'échéance du PCAC en circulation de 9 000 000 \$ était le 14 août 2007, et le montant dû est demeuré impayé.

Le 16 août 2007, un groupe représentant des banques, des fournisseurs d'actifs et d'importants investisseurs ont fait une annonce selon laquelle ils avaient conclu un accord de principe concernant une proposition à long terme et un accord temporaire visant la conversion du PCAC en billets à long terme échéant au plus tôt aux dates d'échéance prévues des actifs sous-jacents. Le 6 septembre 2007, un comité de restructuration pancanadien composé d'importants investisseurs a été formé. Le comité a été créé pour proposer une solution aux problèmes de liquidités concernant le PCAC et a retenu les services de conseillers juridiques et financiers afin qu'ils encadrent le processus de restructuration proposé.

Le 23 décembre 2007, le comité de restructuration pancanadien a annoncé un accord de principe visant à restructurer le PCAC émis par 20 fiducies, y compris la fiducie de laquelle la Société détient du PCAC. Selon l'accord proposé, les détenteurs de PCAC échangeront leur papier contre des billets à taux variable dont les échéances sont fondées sur celles du PCAC sous-jacent. Ces billets seront conçus de telle manière que tous les flux de trésorerie disponibles des fiducies seront versés aux détenteurs des billets.

Le 17 mars 2008, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a fait droit à une requête déposée par le comité en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* qui établissait une procédure d'approbation du plan de restructuration par les détenteurs de billets. Le vote a eu lieu le 25 avril 2008 et les détenteurs de billets ont approuvé le plan de restructuration, sous réserve de l'approbation de la Cour.

Le 20 octobre 2008, le comité de restructuration pancanadien a annoncé qu'il continuait de piloter les efforts de restructuration au nom des investisseurs mais qu'il avait reporté d'un mois la date de clôture, à l'origine fixée à la fin octobre 2008. Ce retard est essentiellement attribuable à la complexité des documents relatifs à l'opération, au grand nombre de parties prenantes et à la récente volatilité des marchés. Les offres de prêts de remplacement ne pourront être finalisées qu'une fois que les accords de mise en oeuvre de la restructuration du PCAC auront été définitivement mis au point et approuvés par la Cour supérieure de l'Ontario, une des étapes clés qui précéderont la clôture de la restructuration du PCAC.

Les efforts de restructuration du PCAC du comité pancanadien ont débouché sur un accord définitif le 24 décembre 2008, dont la conclusion a eu lieu le 21 janvier 2009. Comme prévu, le plan de restructuration prévoit le remplacement du PCAC par de nouveaux billets à taux variable dont les échéances sont fondées sur celles du PCAC sous-jacent. Les principaux éléments de ce plan sont les suivants :

Création de trois nouvelles fiducies appelées « véhicules cadres d'actifs » (« VCA ») :

- Le VCA 1 et le VCA 2 se composent d'opérations synthétiques à 100 %, soit une combinaison d'actifs fournis en garantie et de swaps sur défaillance, et d'opérations hybrides, soit une combinaison d'actifs synthétiques et d'actifs classiques. Elles comprennent également les actifs inadmissibles (à risque élevé) de ces opérations;
- Le VCA 3 se compose d'opérations comprenant uniquement des actifs classiques ou des actifs inadmissibles.

La création de cinq catégories de billets pour le VCA 1 et le VCA 2 (A-1, A-2, B, C et AI) et de deux catégories pour le VCA 3 (AT et AI). Les billets AT et AI sont eux-mêmes divisés en plusieurs séries de billets reflet qui transfèrent aux détenteurs les flux de trésorerie générés par les actifs sous-jacents.

Conformément au plan de restructuration, la Société a reçu en janvier 2009 des billets VCA 2 à taux variable à long terme ayant les valeurs nominales suivantes, qui représentent la valeur du PCAC au 14 août 2007 :

| | \$ |
|--|-----------|
| Billets de catégorie A-1 : | 371,936 |
| Billets de catégorie A-2 : | 4,291,318 |
| Billets de catégorie B : | 778,993 |
| Billets de catégorie C : | 168,316 |
| Billets de catégorie AI, séries 1 et 2 : | 3,365,062 |

Les billets VCA 2 de catégories A-1, A-2, B et C arrivent légalement à échéance en 2056. Toutefois, leur date d'échéance prévue est 2016.

Outre les billets de remplacement, la Société a reçu en janvier 2009, au moment de la restructuration, des liquidités de 298 526 \$ représentant les intérêts courus sur la période allant d'août 2007 à août 2008, déduction faite des coûts de restructuration estimatifs engagés par le comité pancanadien.

Le PCAC détenu par la Société n'a pas été négocié sur un marché actif depuis la mi-août 2007 et, au 31 décembre 2008, aucune cote provenant d'un marché actif n'était disponible.

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007

8. Placement à long terme (suite)

La juste valeur du PCAC au 31 décembre 2008 a été déterminée en fonction des estimations de la direction, qui s'est fondée sur les renseignements dont elle disposait et sur les hypothèses qui seraient utilisées par les participants au marché pour établir le prix de ce PCAC à la date du bilan. Au moment d'examiner la juste valeur de ce placement, la Société a passé en revue l'information fournie par le comité de restructuration pancanadien et par DBRS, notamment les cotes de crédit actuelles et prévues, la composition et les estimations de la valeur des actifs sous-jacents, l'estimation du degré d'endettement des fiducies, l'état d'avancement du processus d'approbation du plan de restructuration et la conjoncture générale. Compte tenu de l'accord définitif de décembre 2008 et des billets reçus en janvier 2009, la Société a estimé la juste valeur en utilisant une méthode d'évaluation fondée sur une probabilité de 100 % d'une restructuration fructueuse.

La Société a estimé la juste valeur de ce placement à l'aide de la technique d'évaluation des flux de trésorerie actualisés en se fondant, dans la mesure du possible, sur les hypothèses observables sur le marché. Les principales hypothèses comprennent les intérêts courus reçus en janvier 2009 pour la période allant d'août 2007 à août 2008, les coupons prévus dans l'avenir, la date d'échéance prévue des billets à taux variable devant être obtenus en échange du PCAC, et un taux d'actualisation approprié basé sur la valeur des billets au moment considéré, le cas échéant, compte tenu des risques de pertes futures. Le taux d'actualisation estimatif a été déterminé en fonction d'hypothèses observables sur le marché pour des titres semblables. En ce qui concerne le PCAC adossé à des actifs inadmissibles, la juste valeur a été établie en fonction des modalités de l'accord proposé avec la Banque Nationale du Canada (la « Banque Nationale »), décrit plus en détail ci-dessous. La Société a utilisé les taux prévus indiqués dans le plan de restructuration préparé par le comité pancanadien et les facteurs d'actualisation suivants :

| Billets de remplacement | Rendement attendu | Facteurs d'actualisation liés au marché |
|-------------------------|---------------------|--|
| Catégories A1 et A2 | 141 points de base* | Taux de l'obligation du Canada majoré de 575 points de base |
| Catégorie B | 141 points de base* | Taux de l'obligation du Canada majoré de 1100 points de base |
| Catégorie C | 141 points de base* | Taux de l'obligation du Canada majoré de 1600 points de base |
| Titres inadmissibles | 0 point de base* | Taux de l'obligation du Canada majoré de 450 points de base |

* Taux du contrat d'échange sur AB de 1,91 % au 31 décembre 2008 moins 50 points de base

Les primes de risque ajoutées au taux de l'obligation du gouvernement du Canada reflètent les risques de liquidité, de crédit et autres. En ce qui concerne les titres inadmissibles, la valeur nominale utilisée dans le calcul du rendement et l'établissement du facteur d'actualisation a été réduite de 25 % pour tenir compte de l'accord proposé par la Banque Nationale, qui était conditionnel à la mise en œuvre du plan de restructuration du PCAC préparé par le comité pancanadien. Une facilité de crédit renouvelable de 2 531 250 \$ a été proposée relativement à ces actifs inadmissibles, soit un montant égal à 75 % de la valeur nominale des billets de remplacement reçus en échange des actifs inadmissibles. Cette facilité de crédit est valide deux ans et son échéance est prorogeable par périodes d'un an, à concurrence de cinq renouvellements d'un an. L'accord proposé donne également à la Société le droit de vendre à la Banque Nationale les billets inadmissibles à un prix d'exercice égal à 75 % du montant nominal pouvant être exercé à la fin d'une période de deux ans. Le produit de l'exercice de cette option devrait servir à régler la facilité de crédit. Par conséquent, en acceptant cet accord, la Société subira une perte d'au plus 25 % sur les titres inadmissibles.

La Banque Nationale a également accordé, relativement aux actifs admissibles (à savoir, les billets VCA 2 de catégories A-1, A-2, B et C), une facilité de crédit renouvelable totalisant 4 668 750 \$ ou 83 % de la valeur nominale totale des billets de remplacement d'une valeur nominale de 5 625 000 \$. Cette facilité de crédit est valide trois ans et prorogeable par périodes d'un an, à concurrence de quatre renouvellements d'un an. L'accord proposé donne également à la Société le droit de vendre à la Banque Nationale une partie des billets admissibles représentant 45 % du montant nominal de ces derniers. Le produit de l'exercice de cette option devrait servir à régler la facilité de crédit.

Ces accords de crédit procureront à la Société une facilité de crédit à long terme de 7 200 000 \$ en remplacement de l'emprunt à terme actuel garanti par le PCAC et échéant le 30 avril 2009. Le recours de la banque relativement à cette nouvelle facilité de crédit se limitera aux billets de remplacement.

Compte tenu de cette évaluation des justes valeurs, la Société a constaté une charge de dépréciation de 1 385 000 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2008, laquelle s'ajoute aux 1 800 000 \$ inscrits au cours de la période de six mois terminée le 31 décembre 2007, pour une charge de dépréciation totale de 3 185 000 \$ depuis l'acquisition, ce qui représente une dépréciation cumulative égale à 35 % du coût d'origine.

Les justes valeurs estimatives susmentionnées pourraient ne pas être révélatrices de la valeur de réalisation nette finale ni de la juste valeur future. En raison de l'incertitude du marché, il existe de nombreuses hypothèses raisonnables. Bien que la direction soit d'avis que sa technique d'évaluation est appropriée compte tenu des circonstances, des changements dans les hypothèses importantes, notamment celles utilisées pour l'évaluation de la probabilité de réalisation des scénarios, pour l'évaluation des rendements, ainsi que pour l'évaluation des risques de crédit et d'illiquidité, pourraient avoir une incidence considérable sur la valeur attribuée aux billets de remplacement au cours des prochains trimestres. Après analyse, la Société a déterminé que le taux d'actualisation appliqué aux billets VCA 2 de catégories A-1 et A-2 génère la grande majorité de la volatilité dans le modèle d'évaluation de la juste valeur du PCAC. Par exemple, une augmentation de 50 points de base du taux d'actualisation appliqué aux billets de catégories A-1 et A-2 entraîne une diminution de 136 000 \$ de la valeur des placements.

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007

8. Placement à long terme (suite)

La Société a consenti une hypothèque de premier rang sur le PCAC afin d'obtenir un prêt à terme avec recours (note 9). Ce recours constitue une hypothèque de troisième rang.

Comme le PCAC a depuis été remplacé par des billets à long terme, la Société a classé son PCAC à titre de placement à long terme.

9. Facilités de crédit bancaire

Le 17 octobre 2007, la Société a obtenu une facilité de crédit à vue de 7 200 000 \$ auprès de la Banque Nationale en vue de financer ses besoins en fonds de roulement. Le 25 mars 2008, la Société a renouvelé son entente avec la Banque Nationale et a converti sa facilité de crédit payable à vue en emprunt à terme avec une nouvelle date d'échéance, soit le 30 avril 2009. Cet emprunt à terme de 7 200 000 \$ est présenté à titre de facilité de crédit bancaire au 31 décembre 2008 (comme au 31 décembre 2007) et est garanti par le placement à long terme en PCAC (note 8), en plus d'une hypothèque universelle de troisième rang. Le taux d'intérêt de 2,00 % correspond au taux préférentiel du Canada, actuellement de 3,50 %, moins 1,5 % par an, et les intérêts sont exigibles mensuellement. Au 31 décembre 2007, le taux d'intérêt était de 4,5 %.

La Société a une facilité de crédit bancaire auprès de DnB NOR qui se compose d'une facilité de découvert de premier rang de 30 000 000 NOK (soit 5 265 005 \$ au 31 décembre 2008) et d'une facilité de garantie de 15 000 000 NOK (soit 2 632 503 \$ au 31 décembre 2008) qui servira à offrir des garanties aux clients pour les avances reçues en vertu des contrats de vente. Le montant impayé de la facilité de crédit bancaire était de 25 048 660 NOK (4 396 044 \$) au 31 décembre 2008 (18 716 072 NOK ou 3 402 541 \$ au 31 décembre 2007) et il est garanti par les actifs de la Société. Le taux d'intérêt de 5,48 % est le taux interbancaire norvégien (NIBOR) à 3 mois, soit 3,98 %, plus 1,5 % par an.

Le montant des lettres de garantie en cours était de 2 123 508 \$ au 31 décembre 2008 (1 502 417 \$ au 31 décembre 2007). Il n'y a aucune lettre de crédit en cours au 31 décembre 2008 (0 \$ au 31 décembre 2007).

10. Crédoiteurs et charges à payer

| | 31 décembre 2008 | 31 décembre 2007 | 30 juin 2007 |
|--------------------------------------|---------------------|---------------------|-----------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Crédoteurs | 3,113,637 | 1,873,812 | 992,058 |
| Provision pour garantie | 487,638 | 2,740,714 | 2,561,841 |
| Charges à payer et intérêts à payer* | 17,352,232 | 11,150,706 | 3,067,432 |
| | 20,953,507 | 15,765,232 | 6,621,331 |

*Les charges à payer comprennent le coût correspondant au pourcentage d'exécution des contrats de fabrication.

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007

11. Dette à long terme et intérêts à payer

| | 31 décembre 2008 | | 31 décembre 2007 | |
|---|---------------------|------------------------|---------------------|------------------------|
| | \$ Emprunt | \$ Intérêts à payer | \$ Emprunt | \$ Intérêts à payer |
| Titres d'emprunt convertibles garantis d'un montant en principal total de 1,5 M\$, convertibles en actions ordinaires, portant intérêt au taux annuel composé de 12 % et échéant le 29 octobre 2009. (a) | 979,540 | 649,540 | 737,437 | 693,682 |
| Débeture non garantie d'un montant en principal de 4 M\$, portant intérêt à un taux annuel de 13 %, les intérêts étant payables mensuellement. En 2008, cette débeture a été convertie en dollars US. (b) | - | - | 3,811,317 | - |
| Débeture non garantie d'un montant en principal de 4 M\$ US (4 898 400 \$ au 31 décembre 2008), portant intérêt à un taux annuel de 13,25 %, les intérêts étant payables mensuellement. Le montant en principal et les intérêts sont payables en 48 versements mensuels égaux de 107 807 \$ US (132 020 \$ au 31 décembre 2008) à compter du 1 ^{er} avril 2009. La date d'échéance est le 1 ^{er} mars 2013. (b) | 4,898,400 | 55,208 | - | - |
| Facilité de crédit auprès de DnB NOR. Le taux d'intérêt de 5,48 % au 31 décembre 2008 est le taux interbancaire norvégien (NIBOR) à 3 mois, plus 1,5 %, et le montant en principal est remboursable en 10 versements semestriels égaux de 4 500 000 NOK (789 751 \$ au 31 décembre 2008). La date d'échéance est le 25 octobre 2012. (c) | 6,318,006 | 98,447 | 8,180,926 | - |
| Débeture subordonnée non garantie convertible (d) | 3,108,165 | 110,283 | | |
| Obligations au titre de contrats de location-acquisition | 105,488 | - | 108,925 | - |
| | 15,409,599 | 913,478 | 12,838,605 | 693,682 |
| Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an et intérêts à payer | (3,322,106) | (913,478) | (1,660,518) | (42,189) |
| Dette à long terme et intérêts à payer | 12,087,493 | - | 11,178,087 | 651,493 |

| | 30 juin 2007 | |
|--|------------------|------------------------|
| | \$ Emprunt | \$ Intérêts à payer |
| Titres d'emprunt convertibles garantis d'un montant en principal total de 1,5 M\$, convertibles en actions ordinaires, portant intérêt au taux annuel composé de 12 % et échéant le 29 octobre 2009. (a) | 1,606,353 | 713,262 |
| Obligations au titre de contrats de location-acquisition | 12,249 | - |
| | 1,618,602 | 713,262 |
| Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an et intérêts à payer | (2,275) | - |
| Dette à long terme et intérêts à payer | 1,616,327 | 713,262 |

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007

11. Dette à long terme et intérêts à payer (suite)

a) Le 2 novembre 2004, la Société a effectué un placement privé de titres d'emprunt à terme convertibles garantis pour un montant en principal total de 3 000 000 \$, qui peuvent être convertis en 4 615 385 actions ordinaires au prix de 0,65 \$. Des bons de souscription ont été émis qui permettent l'achat de 4 615 385 actions ordinaires au prix de 0,65 \$. À la suite de l'adoption du chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA, la Société a revu la répartition initiale de la dette et des capitaux propres de manière à tenir compte de la juste valeur des bons de souscription à titre de composante des capitaux propres. Cette modification a entraîné une réduction de 790 187 \$ de la valeur comptable de la dette à long terme au 30 juin 2007.

La juste valeur des bons de souscription et des droits de conversion des titres d'emprunt a été calculée à l'aide du modèle Black-Scholes d'évaluation du prix des options, et des sommes respectives de 1 264 546 \$ et de 1 264 546 \$ ont été comptabilisées à ce titre en fonction des hypothèses suivantes :

| | |
|----------------------------|---------|
| Taux d'intérêt sans risque | 3.17 % |
| Durée de vie prévue | 52 mois |
| Volatilité | 90 % |
| Taux de dividende | 0 % |

Les titres d'emprunt convertibles portent intérêt au taux annuel de 12 % et arrivent à échéance le 29 octobre 2009. Les intérêts à payer pour les trois premières années seront exigibles à l'échéance et les intérêts des quatrième et cinquième années seront exigibles annuellement. Au gré des porteurs des titres d'emprunt, l'intérêt peut être payé en actions ordinaires selon le cours du marché actualisé autorisé, lequel correspond au cours de clôture moyen des actions ordinaires à la Bourse de Toronto pendant les 20 jours qui précèdent la date d'exercice du droit de conversion.

La charge de désactualisation des titres d'emprunt convertibles est calculée à l'aide de la méthode des intérêts effectifs selon un taux mensuel effectif de 5,56 %. Une somme de 242 103 \$ a été comptabilisée à ce titre dans l'état de la perte pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 (234 887 \$ pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2007).

Le 13 avril 2006, l'un des porteurs de titres d'emprunt à terme convertibles a exercé son droit de convertir le montant en principal total d'une partie de cet emprunt, soit 1 000 000 \$, ainsi que les intérêts courus et impayés d'un montant total de 180 388 \$, en actions ordinaires de la Société. Le montant en principal a été converti à un prix de 0,65 \$ par action ordinaire de la Société, et les intérêts courus et impayés à un prix de 0,879 \$, pour un total de 1 743 682 actions ordinaires qui ont été émises par la Société. L'opération a été comptabilisée en réduisant la dette, les intérêts à payer et le surplus d'apport de 700 959 \$, 180 388 \$ et 421 514 \$, respectivement, tandis que le capital-actions a été augmenté de 1 302 861 \$.

Le 13 juillet 2007, l'un des porteurs de titres d'emprunt à terme convertibles a exercé son droit de convertir le montant en principal total d'une partie de cet emprunt, soit 500 000 \$, ainsi que les intérêts courus et impayés d'un montant total de 180 194 \$, en actions ordinaires de la Société. Le montant en principal a été converti à un prix de 0,65 \$ par action ordinaire, pour un total de 769 231 actions ordinaires qui ont été émises par la Société. Le montant total des intérêts courus et impayés a été converti à un prix de 0,57 \$ par action ordinaire, pour un total de 1 086 922 actions ordinaires qui ont été émises par la Société. L'opération a été comptabilisée en réduisant la dette, les intérêts à payer et le surplus d'apport de 403 061 \$, 180 194 \$ et 210 758 \$, respectivement, tandis que le capital-actions a été augmenté de 1 086 922 actions.

b) Le 29 octobre 2007, ProSep Inc. a obtenu une débenture non garantie de 4 000 000 \$. La débenture porte intérêt au taux annuel de 13 % et les intérêts sont exigibles mensuellement (taux d'intérêt effectif de 13,4 % en 2007). Le montant en principal est remboursable en 48 versements mensuels égaux, capital et intérêts compris, à compter du 19^e mois suivant le décaissement des fonds. La Société pourra rembourser les sommes dues à compter du 25^e mois suivant le décaissement des fonds, à concurrence de 1 000 000 \$ par période de 12 mois, plus une prime équivalant à 5 % du montant remboursé. La Société a également émis 2 424 242 bons de souscription permettant d'acheter des actions de la Société à 1,65 \$ chacune pendant une période de cinq ans. Les bons de souscription émis relativement à cette débenture non garantie sont comptabilisés à leur juste valeur relative, soit 83 865 \$, dans le surplus d'apport. La juste valeur a été calculée à l'aide du modèle Black-Scholes d'évaluation du prix des options en fonction des hypothèses suivantes :

| | |
|----------------------------|---------|
| Taux d'intérêt sans risque | 4.20 % |
| Durée de vie prévue | 36 mois |
| Volatilité | 50 % |
| Taux de dividende | 0 % |

En novembre 2008, les modalités de la débenture non garantie de 4 000 000 \$ ont été modifiées. Le montant en principal de la débenture est passé de 4 000 000 \$ à 4 000 000 \$ US (4 898 400 \$ au 31 décembre 2008). La Société a reçu 752 000 \$ en raison du taux de change. En contrepartie du changement de monnaie, le taux d'intérêt est passé de 13 % à 13,25 %. Toutes les autres modalités sont restées les mêmes. Conformément au chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA et au CPN-88 de l'ICCA, ce changement a été considéré comme une extinction de la dette initiale et l'émission d'une nouvelle. Par conséquent, un montant de 93 872 \$ de frais de financement reportés a été radié et imputé à l'état de la perte.

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007

11. Dette à long terme et intérêts à payer (suite)

c) Afin de financer le rachat des actions privilégiées de Pure Group et les besoins en fonds de roulement actuels des filiales de Pure Group (note 3), la Société a obtenu une nouvelle facilité de crédit auprès de DnB NOR en octobre 2007; cette facilité est garantie par les actifs de la Société. Cette nouvelle facilité de crédit se compose d'une facilité d'acquisition de premier rang d'une durée de cinq ans et d'un montant de 36 000 000 NOK (6 318 006 \$) au 31 décembre 2008 (45 000 000 NOK [8 180 926 \$] au 31 décembre 2007).

Au 31 décembre 2008, la Société ne respectait pas une des clauses restrictives de la facilité de crédit accordée par DnB NOR. La Société a depuis obtenu une dispense à long terme au sujet de ce non-respect. En échange de cette dispense, la Société doit conserver une somme de 3 158 986 \$ (18 000 000 NOK) dans un compte bancaire bloqué distinct jusqu'à ce que la nouvelle structure des clauses restrictives de la facilité de crédit soit déterminée (note 19).

d) Le 24 avril 2008, la Société a émis des débetures subordonnées convertibles non garanties d'un montant de 5 090 000 \$. Les débetures arrivent à échéance le 30 avril 2013 et portent intérêt au taux de 13 % (taux d'intérêt effectif de 27,77 %). Le montant en principal des débetures peut être converti en tout temps au gré du porteur en actions ordinaires à un prix de conversion de 0,45 \$. L'intérêt est exigible tous les six mois au comptant, mais la Société peut choisir de verser les intérêts en actions ordinaires en utilisant un prix de conversion égal à 90 % de la valeur marchande (telle que définie dans l'acte de fiducie) des actions ordinaires au moment du paiement.

En outre, la Société peut, à son gré, racheter au comptant les débetures entre avril 2010 et février 2013. La Société peut choisir de payer le montant du rachat en actions ordinaires en utilisant un prix de conversion égal à 90 % de la valeur marchande des actions ordinaires au moment du rachat. La valeur marchande est définie dans l'acte de fiducie. De plus, 1 018 000 bons de souscription d'actions ont été émis au profit des porteurs de débetures. Ces bons ont un prix d'exercice de 0,30 \$ par action et arrivent à échéance le 24 avril 2013.

Aux fins comptables, les débetures comprennent à la fois une composante passif et une composante capitaux propres (l'option de conversion du porteur et les bons de souscription). La composante passif est classée dans les autres passifs financiers aux fins de la comptabilisation des instruments financiers. La juste valeur de la composante passif de 3 552 408 \$ a été déterminée en actualisant les remboursements futurs à un taux d'actualisation qui représente le taux créditeur estimatif dont dispose la Société pour les débetures semblables sans bons de souscription ni droits de conversion. La juste valeur des bons de souscription, soit 192 321 \$, a été calculée à l'aide du modèle Black-Scholes d'évaluation du prix des options en fonction des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 3,20 %; ratio dividende-cours de 0 %; volatilité prévue de 66 %; et durée de vie prévue de 5 ans. La valeur résiduelle du produit qui excède la juste valeur de la composante passif et des bons de souscription a été attribuée à l'option de conversion (1 345 271 \$).

Les coûts engagés relativement à l'émission ont été comptabilisés à titre de réduction de la composante passif (588 922 \$) et de frais d'émission (254 903 \$) pour ce qui est de la partie attribuable à la composante capitaux propres. Les coûts relatifs à l'émission comprennent les 1 018 000 bons de souscription d'actions ayant un prix d'exercice de 0,30 \$ par action et arrivant à échéance le 24 avril 2013 (évalués à 192 321 \$) et la réduction du prix d'exercice de 2 424 242 bons de souscription d'actions émis le 26 octobre 2007, qui est passé de 1,65 \$ à 0,55 \$ par action (variation 182 199 \$ de la juste valeur). Les bons de souscription ont été évalués à l'aide du modèle Black-Scholes en fonction des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 3,17 %; ratio dividende-cours de 0 %; volatilité prévue de 66 %; et durée de vie prévue de 4,5 ans.

En octobre 2008, conformément à l'acte de fiducie, la Société a choisi de verser les intérêts sur les débetures subordonnées convertibles non garanties en actions ordinaires. La Société a versé les intérêts exigibles le 31 octobre 2008 en émettant 1 886 885 actions ordinaires à un prix moyen (arrondi) de 0,18 \$ l'action, pour un montant total de 344 441 \$, lequel a été porté au crédit du capital-actions.

e) Les versements sur la dette à long terme et l'obligation au titre des contrats de location-acquisition pour les cinq prochaines années s'établissent comme suit :

| | |
|------|-----------|
| 2009 | 3,842,567 |
| 2010 | 2,709,664 |
| 2011 | 2,858,601 |
| 2012 | 3,023,490 |
| 2013 | 5,477,473 |

12. Obligation au titre des prestations constituées

Les régimes de la Société donnent droit à des prestations futures déterminées. Ces prestations dépendent principalement du nombre d'années depuis lequel l'employé participe aux régimes, de son niveau de rémunération à l'âge de la retraite et du montant reçu en vertu du régime de retraite public. Les régimes de retraite sont administrés et financés par l'intermédiaire de Storebrand Livsforsikring (un fiduciaire de Norvège).

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés**Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007****12. Obligation au titre des prestations constituées (suite)**

La Société évalue son obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes à des fins comptables en date du 31 décembre de chaque année. La dernière évaluation actuarielle des régimes a été effectuée le 31 décembre 2008 et la prochaine aura lieu le 31 décembre 2009.

Au cours de la période terminée le 30 juin 2007, la Société n'avait pas de régime de retraite.

Les renseignements relatifs aux régimes de retraite sont les suivants :

| | 31 décembre 2008 | 31 décembre 2007 |
|--|-----------------------------|---------------------|
| | \$ | \$ |
| Variation de l'obligation au titre des prestations constituées | | |
| Obligation au titre des prestations constituées au début de la période | 1,341,097 | - |
| Acquisition (note 3) | - | 1,221,797 |
| Coût des services rendus | 358,486 | 133,900 |
| Frais d'intérêts | 65,887 | 20,600 |
| Règlement | (103,292) | - |
| Charges sociales correspondant à la cotisation de l'employeur | (47,659) | - |
| Variations des taux de change | (14,100) | 34,400 |
| Gain actuariel | (157,787) | (69,600) |
| Obligations au titre des prestations constituées à la fin de la période | 1,442,632 | 1,341,097 |
| Variation de l'actif des régimes | | |
| Juste valeur de l'actif des régimes au début de la période | 1,000,000 | - |
| Acquisition (Note 3) | | 966,300 |
| Rendement réel de l'actif des régimes | (172,787) | 8,100 |
| Cotisation de l'employeur | 338,169 | - |
| Règlement | (57,152) | - |
| Variations des taux de change | (11,700) | 25,600 |
| Juste valeur des actifs à la fin de la période | 1,096,530 | 1,000,000 |

Rapprochement de la capitalisation des régimes et des montants inscrits dans les états financiers.

| | | |
|---|------------------|-----------|
| Obligation au titre des prestations constituées | 1,442,632 | 1,341,097 |
| Juste valeur de l'actif des régimes | 1,096,530 | 1,000,000 |
| Capitalisation des régimes - déficit | 346,102 | 341,097 |
| Perte actuarielle non amortie (gain actuariel non amorti) | 56,264 | (50,553) |
| Obligation au titre des prestations constituées | 289,838 | 391,650 |

La Société comptabilise les coûts des prestations pour la période comme suit :

Coût net des prestations périodiques

| | Exercice terminé le 31 décembre 2008 | | |
|---|---|------------------------|---------------------|
| | Engagé | Ajustements (a) | Comptabilisé |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice | 358,486 | - | 358,486 |
| Frais d'intérêts | 65,887 | - | 65,887 |
| Rendement réel de l'actif des régimes | 172,787 | (224,243) | (51,456) |
| Règlement | (46,140) | - | (46,140) |
| Perte actuarielle | (157,787) | 104,432 | (53,355) |
| Coût net des prestations périodiques | 393,233 | (119,811) | 273,422 |

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007

12. Obligation au titre des prestations constituées (suite)

| | Période de six mois terminée le 31 décembre 2007 | | |
|---|--|-----------------|----------------|
| | Engagé | Ajustements (a) | Comptabilisé |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice | 133,900 | - | 133,900 |
| Frais d'intérêts | 20,600 | - | 20,600 |
| Rendement réel de l'actif des régimes | (8,100) | (9,700) | (17,800) |
| Perte actuarielle | (69,600) | 69,600 | - |
| Coût net des prestations périodiques | 76,800 | 59,900 | 136,700 |

(a) Ajustements pour constater la nature à long terme des coûts des avantages sociaux futurs.

Total des versements en espèces

Le total des versements en espèces, qui comprend les cotisations en espèces de la Société à ses régimes de retraite capitalisés, a été de 385 828 \$ en 2008 et de 0 \$ en 2007.

Éléments de l'actif des régimes

Les caisses de retraite de la Société sont administrées par une compagnie d'assurance sur la vie indépendante qui investit les fonds de la Société conformément aux lois norvégiennes. Ces lois exigent le maintien d'un profil de risque peu élevé. Par conséquent, la majorité des fonds sont investis dans des obligations d'État et dans des obligations de sociétés ayant une cote de crédit élevée en Norvège. La moyenne des années de service restantes des participants aux régimes de retraite est de 14 années.

L'actif des régimes est réparti entre les catégories suivantes :

| | 31 décembre | 31 décembre |
|---|-------------|-------------|
| | 2008 | 2007 |
| | % | % |
| Capitaux propres étrangers | 12.3 | 25.0 |
| Obligations | 40.9 | 25.0 |
| Obligations détenues jusqu'à l'échéance | 11.3 | 22.0 |
| Immobilier | 12.3 | 12.0 |
| Marché monétaire | 7.2 | 6.0 |
| Capitaux propres norvégiens | 1.4 | 3.0 |
| Autres | 14.6 | 7.0 |

Hypothèses importantes :

Voici les hypothèses importantes utilisées (moyenne pondérée) :

Obligation au titre des prestations constituées

| | % | % |
|--|-----|-----|
| Taux d'actualisation | 3.8 | 4.7 |
| Taux d'augmentation de la rémunération | 4.0 | 4.5 |

Coûts des prestations

| | | |
|---|-----|-----|
| Taux d'actualisation | 4.7 | 4.7 |
| Taux de rendement à long terme prévu de l'actif des régimes | 5.8 | 5.7 |
| Taux d'augmentation de la rémunération | 4.5 | 4.5 |

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007

13. Capital-actions

| Autorisé | Nombre d'actions | Montant |
|--|---------------------|-------------------|
| Déclaré | | \$ |
| Solde au 30 juin 2006 | 46,192,340 | 46,127,528 |
| Bons de souscription exercés | 500,000 | 250,000 |
| Options exercées | 8,333 | 4,517 |
| Solde au 30 juin 2007 | 46,700,673 | 46,382,045 |
| Conversion de titres d'emprunt à terme convertibles | 1,086,922 | 794,013 |
| Options exercées | 25,000 | 25,547 |
| Émission d'actions pour l'acquisition de Pure Group (note 3) | 14,743,971 | 7,942,793 |
| Solde au 31 décembre 2007 | 62,556,566 | 55,144,398 |
| Émission d'actions au titre du paiement des intérêts (note 11 d) | 1,886,885 | 344,441 |
| Solde au 31 décembre 2008 | 64,443,451 | 55,488,839 |

Régime d'options d'achat d'actions

La Société attribue des options d'achat d'actions à ses administrateurs, à ses dirigeants et à ses employés ainsi qu'à d'autres parties qui lui fournissent des services. Ces attributions sont effectuées conformément à la réglementation établie par la Bourse de Toronto et sont soumises à l'approbation de cette dernière. Le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises dans le cadre de ce régime est limité à 10 % des actions émises. Les options peuvent être exercées à un prix équivalant au cours du marché à la date de l'attribution. De plus, les options viennent à échéance cinq ans après la date d'attribution.

Les options peuvent être attribuées aux administrateurs, aux dirigeants, aux consultants et aux employés. Les droits afférents aux options sont acquis sur une période de trois ans de la façon suivante : 25 % des droits sont acquis au moment de l'attribution, 25 % après 12 mois, 25 % après 24 mois et 25 % après 36 mois. La juste valeur des options est amortie sur la période d'acquisition des droits.

La Société n'a attribué aucune option sur actions au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2008. La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées au cours de la période de six mois terminée le 31 décembre 2007 a été estimée à 0,25 \$ par option (0,63 \$ par option au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2007) à l'aide du modèle Black-Scholes d'évaluation du prix des options et des hypothèses suivantes :

| | Exercice terminé le 31 décembre 2008 | Période de six mois terminée le 31 décembre 2007 | Exercice terminé le 30 juin 2007 |
|---------------------------------|--|---|--|
| Taux d'intérêt sans risque | - | 3,84 % à 4,05 % | 4,01 % à 4,13 % |
| Durée de vie prévue des options | - | 5 ans | 5 ans |
| Volatilité | - | 50 % | 91 % à 95 % |
| Taux de dividende | - | 0 % | 0 % |

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007

13. Capital-actions (suite)

Le tableau suivant présente les variations du nombre d'options :

| | Exercice terminé le 31 décembre 2008 | | Période de six mois terminée le 31 décembre 2007 | |
|------------------------------|---|----------------------------------|---|----------------------------------|
| | Nombre d'options | Prix d'exercice moyen pondéré | Nombre d'options | Prix d'exercice moyen pondéré |
| | | \$ | | \$ |
| Solde au début de la période | 3,745,250 | 0.89 | 3,131,917 | 1.01 |
| Attribuées | - | - | 719,000 | 0.35 |
| Échues | (1,469,250) | 1.03 | (57,417) | 1.00 |
| Exercées | - | - | (25,000) | 0.65 |
| Renoncées | (366,000) | 0.82 | (23,250) | 0.74 |
| Annulées | (1,461,000) | 0.94 | - | - |
| Solde à la fin de la période | 449,000 | 0.32 | 3,745,250 | 0.89 |
| | Exercice terminé le 30 juin 2007 | | | |
| | Nombre d'options | Prix d'exercice moyen pondéré | | |
| | | \$ | | |
| Solde au début de la période | 2,442,000 | 1.09 | | |
| Attribuées | 1,005,000 | 0.86 | | |
| Échues | (126,083) | 1.25 | | |
| Exercées | (8,333) | 0.54 | | |
| Renoncées | (180,667) | 1.03 | | |
| Solde à la fin de la période | 3,131,917 | 1.01 | | |

Le tableau suivant présente des données supplémentaires sur le régime d'options d'achat d'actions de la Société au 31 décembre 2008 :

| Fourchette de prix d'exercice | Nombre d'options | Durée de vie résiduelle moyenne pondérée (années) | Nombre d'options pouvant être exercées |
|-------------------------------|------------------|---|---|
| 0,31 \$ - 0,50 \$ | 445,000 | 3.97 | 222,500 |
| 0,57 \$ - 1,00 \$ | 2,000 | 1.5 | 2,000 |
| 1,16 \$ - 1,45 \$ | 2,000 | 1.72 | 2,000 |
| | 449,000 | | 226,500 |

Et au 31 décembre 2007

| Fourchette de prix d'exercice | Nombre d'options | Durée de vie résiduelle moyenne pondérée (années) | Nombre d'options pouvant être exercées |
|-------------------------------|------------------|---|---|
| 0,31 \$ - 0,50 \$ | 879,000 | 4.15 | 339,750 |
| 0,57 \$ - 1,00 \$ | 1,886,750 | 3.03 | 1,318,750 |
| 1,16 \$ - 1,45 \$ | 969,500 | 2.46 | 823,500 |
| 1.85 \$ | 10,000 | 3.36 | 5,000 |
| | 3,745,250 | | 2,487,000 |

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007

13. Capital-actions (suite)

Le tableau suivant présente les options émises et en circulation à la fin des périodes :

| Période d'attribution terminée le | Prix d'exercice | 31 décembre 2008 | | 31 décembre 2007 | |
|---|-----------------|------------------|----------------------------------|------------------|----------------------------------|
| | | Nombre d'options | Prix d'exercice moyen pondéré | Nombre d'options | Prix d'exercice moyen pondéré |
| | \$ | | \$ | | \$ |
| 30 juin 2003 | 1,35 | - | - | 80,000 | 1.35 |
| 30 juin 2004 | de 0,95 à 1,45 | - | - | 255,000 | 1.16 |
| 30 juin 2005 | de 0,50 à 1,00 | 2,000 | 1.00 | 874,000 | 0.91 |
| 30 juin 2006 | de 0,56 à 1,85 | 2,000 | 1.30 | 831,000 | 1.24 |
| 30 juin 2007 | de 0,85 à 0,92 | - | - | 986,250 | 0.86 |
| 31 déc. 2007 | de 0,31 à 0,42 | 445,000 | 0.31 | 719,000 | 0.35 |
| | | 449,000 | 0.32 | 3,745,250 | 0.89 |

| 30 juin 2007 | | | |
|--------------------------|-----------------|------------------|----------------------------------|
| Période d'attribution | Prix d'exercice | Nombre d'options | Prix d'exercice moyen pondéré |
| | \$ | | \$ |
| 30 juin 2003 | 1,35 | 80,000 | 1.35 |
| 30 juin 2004 | de 0,95 à 1,45 | 255,000 | 1.16 |
| 30 juin 2005 | de 0,50 à 1,00 | 921,667 | 0.91 |
| 30 juin 2006 | de 0,56 à 1,85 | 874,500 | 1.22 |
| 30 juin 2007 | de 0,85 à 0,92 | 1,000,750 | 0.86 |
| | | 3,131,917 | 1.01 |

La juste valeur des options attribuées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2008 s'élève à 0 \$ (elle était de 177 175 \$ pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et de 636 485 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2007). Le montant comptabilisé dans le surplus d'apport en tant que charges liées aux options attribuées aux employés et aux membres du conseil d'administration se chiffre à 313 034 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 (480 335 \$ pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et 816 125 \$ au 30 juin 2007).

Bons de souscription

Le tableau suivant présente les variations du nombre de bons de souscription :

| | Exercice terminé le 31 décembre 2008 | | Période de six mois terminée le 31 décembre 2007 | |
|---|---|----------------------------------|---|----------------------------------|
| | Nombre de bons de souscription | Prix d'exercice moyen pondéré | Nombre de bons de souscription | Prix d'exercice moyen pondéré |
| | | \$ | | \$ |
| Solde au début de la période | 25,599,027 | 0,64* | 23,174,785 | 0.64 |
| Attribués (note 10 d) | 2,036,000 | 0.30 | 2,424,242 | 1.65 |
| Solde à la fin de la période | 27,635,027 | 0.61 | 25,599,027 | 0.73 |
| Bons de souscription pouvant être exercés | 27,635,027 | | 25,599,027 | |

* Le prix d'exercice moyen pondéré a changé au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2008 (Note 11 d).

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés**Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007****13. Capital-actions (suite)**

| | Exercice terminé le | |
|---|-----------------------------------|----------------------------------|
| | 30 juin 2007 | |
| | Nombre de bons de souscription | Prix d'exercice moyen pondéré |
| | | \$ |
| Solde au début de la période | 23,174,785 | 0.64 |
| Attribués | 500,000 | 0.5 |
| Exercés | (500,000) | 0.5 |
| Solde à la fin de la période | 23,174,785 | 0.64 |
| Bons de souscription pouvant être exercés | 23,174,785 | |

Régime d'unités d'actions subalternes

La Société attribue des unités d'actions subalternes pour attirer, conserver à son service et motiver le personnel clé et pour récompenser les dirigeants et les employés en regard d'un rendement appréciable et de la croissance des flux de trésorerie distribuables. Chaque unité d'action subalterne a la même valeur qu'une action ordinaire de la Société. Les actions seront émises sur le capital autorisé de la Société. Le nombre d'actions réservées ne doit à aucun moment dépasser 5 % du nombre total d'actions.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2008, la Société a attribué 1 450 000 unités d'actions subalternes ayant une valeur moyenne pondérée (arrondie) de 0,35 \$ par action, pour un total de 514 500 \$ (455 000 unités ayant une valeur de 0,31 \$ par action émises au cours de la période de six mois terminée le 31 décembre 2007, pour une valeur totale de 141 050 \$; aucune au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2007). Le montant passé en charges dans les états consolidés de la perte et porté au crédit du surplus d'apport était de 169 267 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 (0 \$ pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et pour l'exercice terminé le 30 juin 2007).

| | Exercice terminé le 31 décembre 2008 | Période de six mois terminée le 31 décembre 2007 |
|------------------------------|--|---|
| | Nombre d'unités d'actions subalternes | Nombre d'unités d'actions subalternes |
| Solde au début de la période | 455,000 | - |
| Attribuées | 1,450,000 | 455,000 |
| Renoncées | (53,500) | - |
| Solde à la fin de la période | 1,851,500 | 455,000 |

Il n'y avait aucune unité d'action subalterne en circulation au 30 juin 2007.

14. Perte de base et diluée par action

La perte de base par action a été calculée en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, soit 62 877 078 au 31 décembre 2008 (53 036 426 au 31 décembre 2007 et 46 477 317 au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2007).

En raison des pertes subies pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, 27 635 027 bons de souscription, 449 000 options et 1 851 500 unités d'actions subalternes à effet de dilution n'ont pas été pris en compte dans le calcul de la perte diluée par action, car leur incidence aurait été antidilutive. Pour la même raison, ils n'ont pas non plus été pris en compte pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et pour l'exercice terminé le 30 juin 2007.

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007

15. Impôts sur les bénéfices

Les écarts temporaires et les reports prospectifs de pertes fiscales qui entraînent des actifs et des passifs d'impôts futurs s'établissent comme suit :

| | 31 décembre 2008 | 31 décembre 2007 | 30 juin 2007 |
|---|---------------------|---------------------|-----------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Provisions et réserves | 249,802 | 755,089 | 785,000 |
| Produits reportés | 44,833 | 92,977 | 123,000 |
| Report prospectif de pertes fiscales | 8,263,204 | 7,107,604 | 5,332,000 |
| Perte en capital | 525,994 | 281,250 | - |
| Élément incorporel | 120,738 | - | - |
| Différence liée aux variations des taux de change | 20,998 | - | - |
| Frais de recherche et développement | 597,307 | 573,890 | 481,000 |
| Biens et équipement | 548,792 | 391,495 | 280,000 |
| Obligation au titre des prestations constituées | 73,561 | 107,898 | - |
| Frais d'émission d'actions | 30,508 | - | - |
| Frais de financement | 157,519 | 253,402 | 402,000 |
| Total partiel | 10,633,256 | 9,563,605 | 7,403,000 |
| Biens et équipement | (92,011) | - | - |
| Actifs incorporels | (2,305,970) | (2,386,188) | - |
| Total partiel | (2,397,981) | (2,386,188) | - |
| Provision pour moins-value | (9,160,476) | (8,267,612) | (7,403,000) |
| Passifs d'impôts futurs, montant net | (925,201) | (1,090,195) | - |
| Actifs d'impôts futurs | 192,398 | 72,596 | - |
| Passifs d'impôts futurs | (1,117,599) | (1,162,791) | - |
| | (925,201) | (1,090,195) | - |

Les provisions pour moins-value sont en grande partie liées aux avantages découlant des reports prospectifs de pertes d'exploitation dont la réalisation est considérée comme plus improbable que probable.

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007

15. Impôts sur les bénéfices (suite)

| | 31 décembre 2008 | 31 décembre 2007 | 30 juin 2007 |
|--|-----------------------------|---------------------|-----------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Perte avant impôts sur les bénéfices | (448,220) | (8,064,172) | (7,935,545) |
| Recouvrement d'impôts prévu en fonction du taux d'imposition prescrit par la loi (31 décembre 2008 – taux de 30,9 %, 31 décembre 2007 et 30 juin 2007 – taux de 32,02 %) | (138,500) | (2,582,148) | (2,540,000) |
| Modification du taux prescrit par la loi | (15,502) | 1,027,027 | - |
| Avantages fiscaux non comptabilisés | 955,598 | 448,452 | 1,583,000 |
| Échéance de pertes autres qu'en capital | 275,324 | 564,831 | 382,000 |
| Autres | (260,218) | 46,933 | 165,000 |
| Partie non déductible de la dévaluation des placements | 225,896 | 288,180 | - |
| Incidence des taux d'imposition à l'étranger | 2,637,214 | (25,660) | - |
| Effet des variations des taux de change sur les sociétés affiliées étrangères | (2,741,126) | (22,143) | - |
| Paiements à base d'actions non déductibles | 149,031 | 153,803 | 261,000 |
| Frais de financement non déductibles | 89,120 | 111,864 | 149,000 |
| Provision pour impôts | 1,176,837 | 11,139 | - |
| Provision pour impôts de l'exercice | 1,341,831 | 22,683 | - |
| Recouvrement d'impôts futurs | (164,994) | (11,544) | - |
| | 1,176,837 | 11,139 | - |

Report prospectif de pertes fiscales

Au 31 décembre 2008, la Société avait reporté sur les exercices futurs les pertes autres qu'en capital suivantes et disposait des déductions non réclamées suivantes pour réduire son bénéfice imposable dans l'avenir :

| | 31 décembre 2008 | 31 décembre 2007 |
|---|-----------------------------|---------------------|
| | \$ | \$ |
| Dépenses de RS&DE au Canada, sans restriction | 1,890,856 | 1,814,053 |
| Pertes autres qu'en capital reportées sur les exercices futurs, échéance | | |
| | Canada | |
| 2008 | - | 1,023,509 |
| 2009 | 1,375,030 | 1,375,030 |
| 2010 | - | - |
| 2013 | 1,912,304 | 1,912,304 |
| 2014 | 2,698,776 | 2,698,776 |
| 2015 | - | - |
| 2026 | 8,112,742 | 8,112,742 |
| 2027 | 3,138,918 | 3,245,658 |
| 2028 | 2,575,415 | - |
| | 19,813,185 | 18,368,019 |
| Pertes autres qu'en capital reportées sur les exercices futurs sans limite de temps | | |
| | Norvège | |
| | 9,532,130 | 7,654,748 |
| | Malaisie | |
| | 1,329,642 | 153,450 |

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007

15. Impôts sur les bénéfices (suite)

| | 31 décembre 2008 | 31 décembre 2007 |
|--|---------------------|---------------------|
| | \$ | \$ |
| Pertes autres qu'en capital reportées sur les exercices futurs, échéance | | |
| | | États-Unis |
| 2025 | - | 42,624 |
| 2027 | - | 99,022 |
| | - | 141,646 |

16. Coût des marchandises vendues

| | Exercice terminé le 31 décembre 2008 | Période de six mois terminée le 31 décembre 2007 | Exercice terminé le 30 juin 2007 |
|-----------------------------|---|---|---|
| | \$ | \$ | \$ |
| Produits et services vendus | 38,042,471 | 5,132,807 | 26,181,687 |
| Provision pour garantie | (2,308,235) | 24,126 | 2,313,110 |
| | 35,734,236 | 5,156,933 | 28,494,797 |

La Société a renversé une provision antérieurement comptabilisée de 2 561 841 \$ qui couvrait un cautionnement dans un contrat passé avec un des clients du secteur ProPure & Moyen-Orient. Ce renversement a trait à une obligation contractuelle qui a pris fin au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

17. Autres données complémentaires

| | Exercice terminé le 31 décembre 2008 | Période de six mois terminée le 31 décembre 2007 | Exercice terminé le 30 juin 2007 |
|---|---|---|---|
| | \$ | \$ | \$ |
| Recherche et développement | | | |
| Frais de recherche et développement | 1,300,306 | 279,315 | 759,240 |
| Crédits d'impôt pour la recherche et développement | (144,694) | - | (105,524) |
| Subventions gouvernementales | - | - | (179,518) |
| | 1,155,612 | 279,315 | 474,198 |
| Frais financiers (revenus), montant net | | | |
| Autres passifs financiers | | | |
| Intérêts sur les titres d'emprunt à long terme | 1,801,690 | 305,009 | 465,102 |
| Charge de désactualisation des titres d'emprunt à long terme | 502,966 | 200,872 | - |
| Frais d'intérêts | 670,789 | 56,502 | - |
| Amortissement des frais de financement reportés | - | 17,099 | 29,424 |
| Charges financières découlant des titres d'emprunt convertibles | - | 234,887 | 252,908 |
| Total partiel | 2,975,445 | 814,369 | 747,434 |
| Actifs détenus à des fins de négociation | | | |
| Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés | 12,450 | (12,450) | (103,550) |
| Intérêts créditeurs sur les actifs financiers détenus à des fins de négociation | (207,664) | (262,491) | (849,423) |
| Total partiel | (195,214) | (274,941) | (952,973) |
| Perte (gain) de change | (2,177,776) | 210,133 | 70,812 |
| | 602,455 | 749,561 | (134,727) |

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007

17. Autres données complémentaires (suite)

| | Exercice terminé le 31 décembre 2008 | Période de six mois terminée le 31 décembre 2007 | Exercice terminé le 30 juin 2007 |
|---------------------|---|---|---|
| | \$ | \$ | \$ |
| Amortissement | | | |
| Biens et équipement | 801,953 | 235,650 | 300,573 |
| Actifs incorporels | 678,714 | 356,622 | 107,975 |
| | 1,480,667 | 592,272 | 408,548 |

18. Données complémentaires sur les flux de trésorerie

| | 31 décembre 2008 | 31 décembre 2007 | 30 juin 2007 |
|---|---------------------|---------------------|-------------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | | | |
| Encaisse | 7,615,119 | 8,603,128 | 2,026,479 |
| Placements à court terme | - | 59,506 | 14,481,223 |
| | 7,615,119 | 8,662,634 | 16,507,702 |

Les placements à court terme au 31 décembre 2007 et au 30 juin 2007 se composent de titres du marché monétaire.

| | Exercice terminé le 31 décembre 2008 | Période de six mois terminée le 31 décembre 2007 | Exercice terminé le 30 juin 2007 |
|--------------------------------|---|---|---|
| | \$ | \$ | \$ |
| Intérêts payés | 2,011,483 | 115,996 | - |
| Impôts sur les bénéfices payés | 1,218,290 | 75,833 | - |

19. Encaisse soumise à des restrictions

| | 31 décembre 2008 | 31 décembre 2007 | 30 juin 2007 |
|---|---------------------|---------------------|-----------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Encaisse soumise à des restrictions à court terme | 1,037,846 | 1,055,846 | - |
| Encaisse soumise à des restrictions à long terme | 3,158,986 | - | - |
| | 4,196,832 | 1,055,846 | - |

En novembre 2008, une somme de 17 999 900 NOK (3 158 986 \$) était exigée en vertu de la facilité de crédit accordée par DnB NOR (note 10 c). Le 25 octobre 2007, une somme de 1 037 846 \$ a été déposée à la suite de l'acquisition de Pure Group AS (note 3 i).

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés**Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007****20. Engagements et éventualités**

La Société a conclu des contrats de durées diverses d'au plus 10 ans pour la location de locaux commerciaux et de matériel de bureau. Les paiements annuels s'établissent comme suit pour les cinq prochaines années et les années subséquentes :

| | \$ |
|--------------|-----------|
| 2009 | 1,035,243 |
| 2010 | 1,189,560 |
| 2011 | 1,064,912 |
| 2012 | 952,701 |
| 2013 | 954,458 |
| Par la suite | 4,499,054 |

Au cours de l'exercice 2008, la Société a conclu un contrat de location portant sur un nouvel atelier dans une de ses unités d'exploitation. Ces nouveaux locaux permettront à l'entité d'exécuter plus efficacement l'assemblage du matériel.

La Société est la partie défenderesse dans une poursuite intentée par Westend Enviro Consultants (« Westend ») le 31 mars 2006. Westend réclame des dommages-intérêts totalisant 280 000 \$ pour rupture de contrat et déclarations frauduleuses et inexactes. La Société a déposé sa défense le 9 juin 2006 dans laquelle elle nie toute responsabilité. Il est encore trop tôt pour évaluer la probabilité d'une issue positive à cette défense. Aucun montant n'a été comptabilisé à cet égard.

21. Instruments financiers

Le tableau ci-dessous présente les actifs et les passifs financiers de la Société :

| | 31 décembre 2008 | | 31 décembre 2007 | |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur |
| Actifs financiers : | | | | |
| Détenus à des fins de transaction : | | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 7,615,119 | 7,615,119 | 8,662,634 | 8,662,634 |
| Encaisse soumise à des restrictions | 4,196,832 | 4,196,832 | 1,055,846 | 1,055,846 |
| Instrument financier dérivé | - | - | 12,450 | 12,450 |
| Placement à long terme | 5,815,000 | 5,815,000 | 7,200,000 | 7,200,000 |
| | 17,626,951 | 17,626,951 | 16,930,930 | 16,930,930 |
| Prêts et créances: | | | | |
| Comptes clients | 5,258,772 | 5,258,772 | 4,645,219 | 4,645,219 |
| Passifs financiers : | | | | |
| Autres passifs financiers : | | | | |
| Facilités de crédit bancaire | 11,596,044 | 11,596,044 | 10,602,541 | 10,602,541 |
| Créditeurs et charges à payer | 20,953,507 | 20,953,507 | 15,765,232 | 15,765,232 |
| Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an | 15,409,599 | 16,493,634 | 12,838,605 | 12,838,605 |
| Intérêts à payer | - | - | 651,493 | 651,493 |
| | 47,959,150 | 49,043,185 | 39,857,871 | 39,857,871 |

Juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, de l'encaisse soumise à des restrictions, des débiteurs, des placements, des facilités de crédit bancaire ainsi que des créditeurs et des charges à payer correspond approximativement à leur juste valeur en raison des échéances relativement rapprochées de ces instruments.

La juste valeur du placement à long terme a été estimée par la direction (note 8).

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007

21. Instruments financiers (suite)

Juste valeur (suite)

La juste valeur des titres d'emprunt convertibles, des débetures non garanties et de la facilité de crédit accordée par DnB NOR ont été déterminées en actualisant les flux de trésorerie d'après les taux d'intérêt qui s'appliquent actuellement aux instruments financiers ayant des caractéristiques et des échéances semblables. Leur juste valeur approximative au 31 décembre 2008 était de 16 493 634 \$.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne dispose pas de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations, telles que le règlement de la dette financière, des paiements exigibles en vertu des baux et des sommes dues à ses fournisseurs à la date d'exigibilité. La Société gère son risque de liquidité en surveillant continuellement les prévisions et les flux de trésorerie réels de toutes ses unités d'exploitation et en prenant les mesures nécessaires pour conserver une liquidité suffisante pour son exploitation et ses objectifs de croissance.

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 31 décembre 2008 :

| | Valeur comptable | Moins de six mois | Entre six et douze mois | Entre un et cinq ans |
|---|------------------|-------------------|-------------------------|----------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Facilités de crédit bancaire | 11,596,044 | 7,200,000 | 4,396,044 | - |
| Créditeurs et charges à payer | 20,953,507 | 19,816,329 | 1,137,178 | |
| Dette à long terme (y compris la tranche échéant à moins d'un an) | 15,409,599 | 1,041,077 | 2,281,028 | 12,087,494 |
| Total | 47,959,150 | 28,057,406 | 7,814,250 | 12,087,494 |

Risque de crédit

Les instruments financiers qui pourraient exposer la Société à une concentration du risque de crédit sont principalement la trésorerie et équivalents de trésorerie, les comptes clients et les débiteurs non facturés. Les liquidités de la Société sont placées auprès d'institutions financières de grande qualité. Dans le cadre de son processus de gestion de la trésorerie, la Société évalue périodiquement la solvabilité relative de ces institutions. La Société n'a subi aucune perte liée à la concentration du risque de crédit.

La Société fait crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités et évalue régulièrement leur solvabilité relative. Puisque la Société a réalisé une part importante de ses ventes auprès d'un nombre restreint de clients (note 22), elle est exposée à une concentration du risque de crédit. Les sommes à recevoir de trois clients représentent 64 % des créances clients au 31 décembre 2008 (comparativement à trois clients représentant 75 % des créances clients au 31 décembre 2007). En outre, trois clients représentent 75 % des débiteurs non facturés au 31 décembre 2008 (comparativement à quatre clients représentant 99 % des débiteurs non facturés au 31 décembre 2007).

Au 31 décembre 2008, des créances clients de 81 206 \$ étaient impayées depuis plus de 90 jours. De cette somme, 59 263 \$ ont été reçus en janvier 2009.

Risque de change

La Société a des liquidités, des débiteurs, des liquidités soumises à des restrictions, des facilités de crédit bancaire, des créditeurs et charges à payer et des titres d'emprunt à long terme libellés en devises, ce qui l'expose à un risque de change relativement à ces fonds. Les soldes en devises s'établissent comme suit :

| | 31 décembre 2008 | | | | |
|--|------------------|------------|-----------|---------|---------|
| | NOK | USD | MYR | GBP | EUR |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 10,370,336 | 3,298,125 | 583,892 | - | 108,000 |
| Comptes clients | 2,370,048 | 2,985,702 | 3,343,989 | - | 66,422 |
| Débiteurs non facturés | 7,955,745 | 10,505,870 | 752,881 | - | - |
| Encaisse soumise à des restrictions à long terme | 17,999,900 | - | - | - | - |
| Facilités de crédit bancaire | 25,048,660 | - | - | - | - |
| Créditeurs et charges à payer | 7,168,000 | 12,378,810 | 2,507,641 | 443,983 | 8,321 |
| Dette à long terme | 36,000,000 | 79,207 | - | - | - |

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés**Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007****21. Instruments financiers (suite)***Risque de change (suite)*

| | 31 décembre 2007 | | | | |
|---|------------------|-----------|---------|--------|-----|
| | NOK | USD | MYR | GBP | EUR |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 3,615,700 | 1,686,877 | 232,764 | - | - |
| Comptes clients | 3,391,667 | 4,470,872 | 392,531 | 53,372 | - |
| Débiteurs non facturés | 3,638,420 | 5,120,848 | 344,589 | - | - |
| Facilités de crédit bancaire | 18,716,072 | - | - | - | - |
| Créditeurs et charges à payer | 17,029,212 | 7,478,308 | 372,210 | - | - |
| Dette à long terme | 45,000,000 | 99,501 | - | - | - |
| | 30 juin 2007 | | | | |
| | USD | GBP | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 1,316,067 | - | | | |
| Comptes clients | 3,293,352 | - | | | |
| Créditeurs et charges à payer | 585,304 | 25,187 | | | |

Une appréciation de 0,01 \$ de la valeur en fin de période du dollar canadien par rapport aux autres monnaies aurait eu l'incidence suivante sur la perte avant impôts sur les bénéfices :

| | Exercice terminé le 31 décembre 2008 | Période de six mois terminée le 31 décembre 2007 | Exercice terminé le 30 juin 2007 |
|--|---|---|---|
| | \$ | \$ | \$ |
| Augmentation (diminution) de la perte avant impôts sur les bénéfices | | | |
| NOK, couronne norvégienne | (51,296) | (126,178) | - |
| USD, dollar américain | 52,520 | 36,322 | 42,368 |
| MYR, ringgit malaisien | 7,632 | 1,751 | - |
| GBP, livre sterling | (7,867) | 1,036 | (532) |
| EUR, euro | 2,804 | - | - |

Risque de change et instruments financiers dérivés

La Société exerce ses activités et exporte ses produits dans plusieurs pays. Une part importante des produits et des charges de la Société sont générés et engagés en devises, ce qui l'expose aux risques découlant des fluctuations des taux de change. Afin d'atténuer ces risques, la Société a recours à des instruments dérivés, tels que des contrats de change à terme. La Société ne détient ni n'émet aucun instrument financier dérivé à des fins commerciales ou spéculatives. Les instruments financiers dérivés sont soumis aux modalités normales du crédit, aux contrôles financiers et aux procédures de gestion financière et de surveillance des risques. La Société n'a pas désigné ses dérivés comme des instruments de couverture et, par conséquent, elle les comptabilise à leur juste valeur dans les bilans consolidés et inclut les gains ou pertes correspondants dans les états consolidés de la perte.

La Société conclut périodiquement des instruments financiers auprès d'importantes institutions financières afin de gérer le risque de change lié aux flux de trésorerie futurs.

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007

21. Instruments financiers (suite)

Risque de change et instruments financiers dérivés (suite)

Au 31 décembre 2008, il n'y avait aucun contrat de change à terme en cours; toutefois, au 31 décembre 2007, la Société le contrat de change à terme suivant en cours :

Le 29 novembre 2007, pour un montant contractuel de 3 240 000 euros à un taux de change de 1,4762 \$ US/euro (4 782 888 \$ US), au moyen duquel la Société s'est engagée à vendre cette devise. Ce contrat de change à terme a expiré en 2008; par conséquent, sa juste valeur était de 0 \$ au 31 décembre 2008 (12 450 \$ au 31 décembre 2007) et la variation de la juste valeur a été comptabilisée dans les états de la perte et de la perte étendue. La juste valeur a été obtenue de l'institution financière auprès de laquelle le contrat de change à terme a été acheté.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt sur une partie de sa dette à long terme et sur ses facilités de crédit bancaire. Une variation de 1 % des taux d'intérêt aurait une incidence de 179 140 \$ par an, compte tenu de la dette et des facilités de crédit bancaire impayées au 31 décembre 2008.

22. Gestion du capital

L'exploitation de la Société ne repose pas intensivement sur son capital mais sur son fonds de roulement. Ces dernières années, la Société a accumulé un déficit important. Son objectif est de dégager et de maintenir un bénéfice et des flux de trésorerie liés à l'exploitation positifs dès que possible et de disposer de facilités de crédit suffisantes pour soutenir sa croissance.

La Société définit le capital comme le total des capitaux propres, de la dette et de la dette bancaire, moins la trésorerie et équivalents de trésorerie.

| | 31 décembre 2008 | 31 décembre 2007 | 30 juin 2007 |
|--|-----------------------------|---------------------|-----------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Capitaux propres | 19,530,902 | 18,672,008 | 16,919,291 |
| Facilités de crédit bancaire | 11,596,044 | 10,602,541 | - |
| Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an et les intérêts à payer | 15,409,599 | 13,490,098 | 2,331,864 |
| | 46,536,545 | 42,764,647 | 19,251,155 |
| Moins la trésorerie et équivalents de trésorerie | 7,615,119 | 8,662,634 | 16,507,702 |
| Capital | 38,921,426 | 34,102,013 | 2,743,453 |

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés**Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007****23. Information sectorielle***Secteurs d'exploitation*

La Société conçoit, met au point et fabrique des solutions de traitement du pétrole, du gaz et de l'eau de production pour l'industrie pétrolière et gazière en amont. Au début de 2008, la Société a établi que ses activités s'inscrivaient dans cinq secteurs d'exploitation isolables. Ces secteurs se fondent sur l'emplacement géographique, à l'exception des secteurs Développement de produits et Siège social, qui ont été isolés en fonction de leurs activités distinctes. Les secteurs Activités aux États-Unis, ProPure & Middle East et ProSep Asia Pacific s'occupent de la fabrication et de la commercialisation des solutions de traitement. Le secteur Développement de produits s'occupe des activités de recherche et développement. Le secteur Siège social s'occupe des activités du siège social pour le compte des autres secteurs d'exploitation.

Les conventions comptables qui s'appliquent aux secteurs d'exploitation isolables sont celles qui sont décrites dans la note relative aux conventions comptables.

La Société a retraité les informations financières de la période de six mois terminée le 31 décembre 2007. Aucun retraitement n'a été effectué pour l'exercice terminé le 30 juin 2007 car ces secteurs d'exploitation n'existaient pas à l'époque.

*Produits et charges par unité d'exploitation***Exercice terminé le 31 décembre 2008**

| | Activités aux États-Unis | ProPure & Moyen-Orient | Pure Group Asie Pacifique | Développement de produits | Siège social | Consolidation et opérations intersociétés | Activités consolidées |
|-------------------------------|--------------------------|------------------------|---------------------------|---------------------------|--------------|---|-----------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Produits | 43,171,145 | 6,056,158 | 3,078,442 | 565,653 | - | (1,267,019) | 51,604,379 |
| Coût des marchandises vendues | 33,994,365 | 436,840 | 2,547,276 | 22,774 | - | (1,267,019) | 35,734,236 |
| Marge brute | 9,176,780 | 5,619,318 | 531,166 | 542,879 | - | - | 15,870,143 |
| Charges d'exploitation | 3,792,685 | 3,141,527 | 669,072 | 1,319,713 | 3,927,244 | - | 12,850,241 |
| BAIIA* | 5,384,095 | 2,477,791 | (137,906) | (776,834) | (3,927,244) | - | 3,019,902 |

Pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2007

| | Activités aux États-Unis | ProPure & Moyen-Orient | Pure Group Asie Pacifique | Développement de produits | Siège social | Consolidation et opérations intersociétés | Activités consolidées |
|-------------------------------|--------------------------|------------------------|---------------------------|---------------------------|--------------|---|-----------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Produits | 4,866,576 | 639,917 | 321,499 | 74,728 | - | (117,491) | 5,785,229 |
| Coût des marchandises vendues | 4,143,223 | 783,092 | 324,715 | 23,394 | - | (117,491) | 5,156,933 |
| Marge brute | 723,353 | (143,175) | (3,216) | 51,334 | - | - | 628,296 |
| Charges d'exploitation | 539,457 | 2,136,741 | 145,303 | 43,897 | 2,363,977 | - | 5,229,375 |
| BAIIA* | 183,896 | (2,279,916) | (148,519) | 7,437 | (2,363,977) | - | (4,601,079) |

Exercice terminé le 30 juin 2007

| | ProSep Inc. |
|-------------------------------|-------------|
| | \$ |
| Produits | 26,055,117 |
| Coût des marchandises vendues | 28,494,797 |
| Marge brute | (2,439,680) |
| Charges d'exploitation | 5,222,044 |
| BAIIA* | (7,661,724) |

* Le BAIIA n'est pas une mesure définie dans les PCGR. La Société le définit comme le bénéfice ou la perte d'exploitation avant amortissement, charges financières et impôts sur les bénéfices.

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007

23. Information sectorielle (suite)

Produits générés dans les pays suivants :

Exercice terminé le 31 décembre 2008

| | Activités aux États-Unis | ProPure & Moyen-Orient | Pure Group Asie Pacifique | Développement de produits | Siège social | Opérations intersociétés | Activités consolidées |
|------------|--------------------------|------------------------|---------------------------|---------------------------|--------------|--------------------------|-----------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| États-Unis | 43,171,145 | - | - | - | - | (125,017) | 43,046,128 |
| Norvège | - | 4,769,534 | - | 565,653 | - | (111,148) | 5,224,039 |
| Canada | - | 1,286,624 | - | - | - | (19,000) | 1,267,624 |
| Malaisie | - | - | 3,078,442 | - | - | (1,011,854) | 2,066,588 |
| | 43,171,145 | 6,056,158 | 3,078,442 | 565,653 | - | (1,267,019) | 51,604,379 |

Trois clients du secteur Activités aux États-Unis représentaient 72 % des produits consolidés au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

Période de six mois terminée le 31 décembre 2007

| | Activités aux États-Unis | ProPure & Moyen-Orient | Pure Group Asie Pacifique | Développement de produits | Siège social | Opérations intersociétés | Activités consolidées |
|------------|--------------------------|------------------------|---------------------------|---------------------------|--------------|--------------------------|-----------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| États-Unis | 4,866,576 | - | - | - | - | - | 4,866,576 |
| Norvège | - | 372,215 | - | 74,728 | - | - | 446,943 |
| Canada | - | 267,702 | - | - | - | - | 267,702 |
| Malaisie | - | - | 321,499 | - | - | (117,491) | 204,008 |
| | 4,866,576 | 639,917 | 321,499 | - | - | (117,491) | 5,785,229 |

Trois clients du secteur Activités aux États-Unis représentaient 63 % des produits de la Société au cours de la période de six mois terminée le 31 décembre 2007.

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2007, les activités au Canada ont généré des produits totaux de 26 055 117 \$ et un client représentait 98 % des ventes de la Société.

Actif

Au 31 décembre 2008

| | Activités aux États-Unis | ProPure & Moyen-Orient | Pure Group Asie Pacifique | Développement de produits | Siège social et sociétés de portefeuille | Opérations intersociétés | Activités consolidées |
|------------------|--------------------------|------------------------|---------------------------|---------------------------|--|--------------------------|-----------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Total de l'actif | 21,145,815 | 4,305,381 | 768,682 | - | 43,275,732 | - | 69,495,610 |

Au 31 décembre 2007

| | | | | | | | |
|------------------|-----------|-----------|---------|---|------------|---|------------|
| Total de l'actif | 9,517,258 | 3,364,536 | 207,134 | - | 47,344,907 | - | 60,433,835 |
|------------------|-----------|-----------|---------|---|------------|---|------------|

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés**Exercice terminé le 31 décembre 2008, période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et exercice terminé le 30 juin 2007****23. Information sectorielle (suite)***Données géographiques*

| | Exercice terminé le 31 décembre 2008 | Période de six mois terminée le 31 décembre 2007 | Exercice terminé le 30 juin 2007 |
|---|---|---|---|
| | \$ | \$ | \$ |
| Ventes à des clients établis dans les pays suivants : | | | |
| États-Unis | 18,812,354 | 917,484 | - |
| Argentine | 11,874,322 | 1,974,879 | - |
| Koweït | 8,278,178 | - | - |
| Algérie | 3,246,039 | 681,509 | - |
| Norvège | 2,690,278 | - | - |
| Corée du Sud | - | - | 25,526,482 |
| Autres pays | 6,703,208 | 2,211,357 | 528,635 |
| | 51,604,379 | 5,785,229 | 26,055,117 |

*Actif***Au 31 décembre 2008**

| | États-Unis | Norvège | Malaisie | Canada | Activités consolidées |
|---------------------------|-------------------|-------------------|------------------|----------------|-----------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Biens et équipement | 702,566 | 599,311 | 36,710 | 517,692 | 1,856,279 |
| Écart d'acquisition | 10,161,126 | 7,559,000 | 2,687,000 | - | 20,407,126 |
| Autres actifs incorporels | 3,377,733 | 2,012,000 | 2,250,000 | 212,309 | 7,852,042 |
| | 14,241,425 | 10,170,311 | 4,973,710 | 730,001 | 30,115,447 |

Au 31 décembre 2007

| | États-Unis | Norvège | Malaisie | Canada | Activités consolidées |
|---------------------|------------|---------|----------|---------|-----------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Biens et équipement | 479,680 | 819,690 | 42,573 | 751,728 | 2,093,671 |

Au 30 juin 2007, les biens et équipement se chiffraient à 887 318 \$ et étaient situées au Canada.

24. Données comparatives

Les données comparatives des états financiers consolidés au 31 décembre et au 30 juin 2007, pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2007 et pour l'exercice terminé le 30 juin 2007 ont été reclassées afin d'être conformes au mode de présentation de l'exercice terminé le 31 décembre 2008. En particulier, la Société a modifié la présentation des facilités de crédit bancaire d'un montant de 3 402 541 \$, qui ont été présentées dans la trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre 2007.